

DOCUMENT RESUME

ED 132 529

CS 003 086

AUTHOR Weiss, Jacques
 TITLE L'Enseignement de la Lecture en Suisse Romande (The Teaching of Reading in the French Speaking Part of Switzerland).
 INSTITUTION Institut Romand de Recherches et de Documentation Pedagogiques, Neuchatel (Switzerland).
 REPORT NO IRDP/R-76.01
 PUB DATE Feb 76
 NOTE 54p.; In French with English, Spanish and German abstracts

EDRS PRICE MF-\$0.83 HC-\$3.50 Plus Postage.
 DESCRIPTORS *Evaluation; Primary Education; *Reading Instruction; *Reading Research; Reading Skills; *Teaching Methods
 IDENTIFIERS Switzerland

ABSTRACT

This document reports (in French) the results of a study assessing the teaching of reading in three Swiss cantons--Geneva, Valais, and Vaud. This study followed a similar study carried out in the canton of Neuchatel. Data show that the reading context (teacher and pupil population, teaching organization, and teacher training) had a favorable influence on reading in Vaud and Valais but not in Neuchatel and Geneva; that teaching methods in each canton are different--for example, teachers in Neuchatel teach beginning reading with oral work and teachers in Geneva use the story to promote comprehension and reasoning; and that reading results indicate a need to modify some outdated reading teaching methods to bring them into line with methods for teaching French, mathematics, and other subjects. (Author/JM)

 * Documents acquired by ERIC include many informal unpublished *
 * materials not available from other sources. ERIC makes every effort *
 * to obtain the best copy available. Nevertheless, items of marginal *
 * reproducibility are often encountered and this affects the quality *
 * of the microfiche and hardcopy reproductions ERIC makes available *
 * via the ERIC Document Reproduction Service (EDRS). EDRS is not *
 * responsible for the quality of the original document. Reproductions *
 * supplied by EDRS are the best that can be made from the original. *

ED132529

U.S. DEPARTMENT OF HEALTH,
EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF
EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRODUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGINATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS STATED DO NOT NECESSARILY REPRESENT OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION POSITION OR POLICY.

L'ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE EN SUISSE ROMANDE

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE,
CONCLUSIONS PSYCHOPÉDAGOGIQUES
ET PROPOSITIONS PRATIQUES

Rapport élaboré à l'intention de la
Conférence des chefs de service et
directeurs de l'enseignement primaire
de la Suisse romande et du Tessin

Jacques WEISS

INSTITUT ROMAND
DE RECHERCHES
ET DE DOCUMENTATION
PÉDAGOGIQUES

RECHERCHE



IRDP
Faubourg de l'Hôpital 43
CH - 2000 Neuchâtel
Tél. 038 24 41 91

IRDP / R 76.01
Février 1976

WEISS, Jacques

L'enseignement de la lecture en Suisse romande. Résultats de la recherche, conclusions psychopédagogiques et propositions pratiques. Rapport élaboré à l'intention de la Conférence des chefs de service et directeurs de l'enseignement primaire de la Suisse romande et du Tessin. Avant-propos de S. Roller. Neuchâtel, Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, 1976. 63 p. Bibl., tabl.
(IRDP/R 76.01)

IRDP

enseignement primaire
évaluation
lecture

méthodes
recherche pédagogique
Suisse romande

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	3	
Résumé	5	
Zusammenfassung	7	
Riassunto	9	
Abstract	11	
1. LES BUTS DE LA RECHERCHE	13	
2. DEROULEMENT DE L'EXPERIENCE	15	
2.1 Durée de l'étude	15	
2.2 Informations recueillies	15	
3. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION	17	
3.1 Les élèves	17	
3.2 Les enseignantes	18	
4. L'ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE DANS LES CANTONS DE GENEVE, NEUCHATEL, VALAIS ET VAUD	21	
4.1 Etude des différences	21	
4.2 Caractéristiques cantonales	25	
5. LES RESULTATS CANTONAUX	29	
5.1 Comparaisons intercantonales	29	
5.2 Bilans cantonaux	31	
6. CONCLUSIONS PSYCHOPEDAGOGIQUES ET PROPOSITIONS PRATIQUES	41	
6.1 Une rénovation souhaitable	41	
6.2 Un enseignement rénové de la lecture	43	
6.3 Ce qui reste à faire	48	
Annexe I	Listes des documents et des articles publiés par l'IRDP dans le cadre de la recherche Lecture	51
Annexe II	Tests de lecture de l'expérience romande	55
Annexe III	Résultats détaillés	57
Annexe IV	Résultats détaillés	59
Annexe V	Listes de matériel du faisceau méthodologique "S'exprimer-lire" et de la méthode "Le Sablier"	61

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3/1	Empan des âges des élèves de première primaire	17
Tableau 3/2	Ecole enfantine	18
Tableau 3/3	Caractéristiques des enseignantes et de leurs classes	19
Tableau 4/1	Pédagogie de la lecture	21
Tableau 4/2	Répartition des cantons sur l'axe oral-écrit	22
Tableau 4/3	Répartition des cantons sur l'axe rénové-non-rénové	23
Tableau 4/4	Nombre d'exercices de prérequis par canton et par semaine	24
Tableau 4/5	Représentation graphique du degré de participation verbale active	25
Tableau 5/1	Profil des résultats genevois de première primaire	32
Tableau 5/2	Profil des résultats genevois en deuxième primaire	33
Tableau 5/3	Profil des résultats neuchâtelois de première primaire des classes "orales"	34
Tableau 5/4	Profil des résultats neuchâtelois de première primaire des classes "écrites"	35
Tableau 5/5	Profil des résultats valaisans de deuxième enfantine	36
Tableau 5/6	Profil des résultats valaisans de première primaire	37
Tableau 5/7	Profil des résultats vaudois de première primaire	39
Annexe III	Lecture au sens strict - Position relative des cantons selon le nombre d'exercices hebdomadaires oraux et écrits proposés en moyenne aux élèves	57
Annexe IV	Lecture au sens large - Position relative des cantons selon le nombre d'exercices hebdomadaires de participation verbale active ou contrôlée proposés aux élèves	59

AVANT - PROPOS

Au nombre des miracles de l'enfance, celui qui transforme l'enfant analphabète en un lecteur est sans doute le plus émouvant. Il touche le père et la mère; il concerne, au plus intime d'elles-mêmes, les institutrices du premier âge. Tout cela parce qu'il s'agit d'une fonction humaine primordiale, celle de la parole. Orale d'abord pendant des millénaires et productrice de poèmes (l'Illiade et l'Odyssée), cette parole, depuis les Phéniciens, s'est fixée dans des signes qui encodent ses inflexions. Décoder ces signes, c'est lire. C'est participer au dire des hommes, ceux d'hier notamment, ceux qui ont, souvent, le mieux parlé, le mieux pensé; c'est faire ses humanités.

La chose est si importante qu'on comprend que les meilleurs esprits aient cherché à en percer le mystère et se soient hasardés à proposer des méthodes, ces Messieurs de Port-Royal, Rousseau, Decroly, et d'autres, innombrables.

Et pourtant, si tous les enfants, chez nous, savent lire vers sept ans, l'apprentissage de la lecture fait encore problème. On ne s'étonnera pas dès lors que son étude ait été la première des tâches confiées à l'IRDP. Investiguant dans le terrain - les classes elles-mêmes, sans aucun artifice - dans le canton de Neuchâtel d'abord, dans ceux du Valais, de Vaud et de Genève ensuite, les chercheurs ont établi plusieurs choses peut-être fort simples mais cependant capitales.

- . L'enfant apprend d'autant mieux à lire, et à bien lire, que cet apprentissage a, pour lui, un sens. Pédagogie de l'intérêt d'Edouard Claparède.
- . L'apprentissage de la lecture gagne à s'appuyer sur la langue orale. Il part des sons analysés pour aller aux signes graphiques complexes qui les transcrivent. Fondements linguistiques de Ferdinand de Saussure.
- . Devenir lecteur demande du temps. L'enfant doit être suivi pendant au moins deux ans.
- . L'accompagnement de l'enfant doit être le fait d'institutrices particulièrement expérimentées.

L'enquête dont rend compte le présent rapport a été sur d'autres points encore bénéfique à plus d'un titre : renouvelant l'intérêt pour la lecture, elle n'a pu que rendre, déjà, son enseignement meilleur; établissant des faits qui deviennent des principes, elle va permettre la mise en chantier de moyens d'enseignement nouveaux; suscitant l'entraide de quatre centres cantonaux de recherche avec l'IRDP, elle a ouvert la voie à d'autres collaborations propres à assurer la bonne marche de l'école en terre romande.

Il convient enfin de dire la reconnaissance de l'IRDP à tous ceux - enseignants, chercheurs, inspecteurs et chefs de service - qui ont soutenu un effort de plus de quatre années et qui ont contribué à le rendre productif.

S. Roller

L'ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE EN SUISSE ROMANDE

Jacques WEISS

Résumé

L'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques a conduit une étude sur la lecture dans les cantons de Genève, du Valais et de Vaud, avec la collaboration des responsables de la recherche pédagogique des cantons intéressés. Cette étude avait pour but d'établir un bilan cantonal de l'enseignement de la lecture. Elle faisait suite à une expérience menée sur le même sujet dans le canton de Neuchâtel.

Cette recherche intercantonale a permis d'obtenir des informations dans les trois domaines suivants :

Le contexte cantonal et son influence

L'enseignement de la lecture est situé dans des contextes très différents d'un canton à l'autre: composition de la population des élèves et des maîtres, organisation de l'enseignement, formation des instituteurs. Cet environnement cantonal s'est avéré favorable à la réussite en lecture dans les cantons du Valais et de Vaud, défavorable à Neuchâtel et Genève.

L'enseignement de la lecture

Les pratiques pédagogiques des instituteurs et institutrices se différencient nettement selon les cantons. Elles se caractérisent à Genève et à Neuchâtel par un enseignement partiellement rénové qui, soit construit l'écrit à partir de l'oral (certaines enseignantes de Neuchâtel), soit cherche à exploiter le contenu de la lecture (Genève).

Les résultats en lecture

A Neuchâtel, les élèves formés selon les méthodes "orales" sont spécialement aptes à repérer les sons à l'intérieur d'un mot. Le canton de Vaud développe surtout la vitesse du déchiffrage, plutôt que l'exactitude du décodage et la compréhension.

Après un an d'enseignement de la lecture et après les révisions du début de la seconde année, la lecture est considérée comme acquise. Il s'ensuit une chute des résultats. Cet effet est particulièrement sensible à Genève et en Valais.

La recherche a montré que l'enseignement de la lecture n'était pas à ce point insuffisant qu'une rénovation des méthodes soit indispensable. Il semblerait pourtant souhaitable de transformer ces méthodes, dont certaines datent de plusieurs dizaines d'années, de manière à les mettre en accord avec le plan d'études romand, la méthodologie du français et le type de pédagogie qui a cours dans l'enseignement de la mathématique, et qui apparaît également dans les branches d'éveil.

DAS LESEUNTERRICHT IN DER WELSCHEN SCHWEIZ

Jacques WEISS

Zusammenfassung

Das welsche Institut für pädagogische Forschung und Dokumentation hat in den Kantonen Genf, Wallis und Waadt, in Zusammenarbeit mit den verantwortlichen Personen der betreffenden Kantone, eine Untersuchung über das Lesenlernen geleitet. Das Ziel dieser Studie war, eine kantonale Bilanz des Leseunterrichts zu ziehen. Sie wurde im Anschluss an ein Experiment im Kanton Neuchâtel, bei dem es um das gleiche Thema ging, durchgeführt.

Dank dieser interkantonalen Forschung konnten Informationen in den drei folgenden Gebieten eingeholt werden :

Der kantonale Kontext und sein Einfluss

Von einem Kanton zum anderen liegen dem Leseunterricht unterschiedliche Bedingungen zugrunde : Zusammensetzung des Lehrkörpers und der Schülerschaft, Organisation des Unterrichts, Ausbildung der Lehrer. In den Kantonen Wallis und Waadt wirkten sich die kantonalen Umstände begünstigend auf das Lesenlernen aus, in den Kantonen Genf und Neuchâtel dagegen stellten sie ein Hindernis dar.

Leseunterricht

Die pädagogischen Handlungsweisen der Lehrer und Lehrerinnen sind von einem Kanton zum anderen sehr verschieden. In Genf und Neuchâtel charakterisieren sie sich durch einen teilweise erneuerten Unterricht, der entweder das Schreiben auf das Sprechen aufbaut (einige Lehrer in Neuchâtel), oder den Leseinhalt auszuwerten versucht (Genf).

Die Resultate im Lesen

In Neuchâtel sind die nach den mündlichen Methoden geschulten Schüler besonders auf die Entdeckung der Laute innerhalb der Worte geeicht. Im Kanton Waadt wird mehr die Geschwindigkeit im Entschlüsseln als die Genauigkeit der Entzifferung und des Verständnisses entwickelt.

Nach einjährigem Unterricht und den Wiederholungen am Anfang des 2. Schuljahres wird das Lesen als erworben betrachtet. Daraufhin folgt ein Abfall der Resultate. In Genf und im Wallis ist diese Tatsache besonders deutlich.

Die Untersuchung hat gezeigt, dass der Leseunterricht nicht unzureichend genug ist, um eine Neuerung der Methoden zu bedingen. Es scheint jedoch wünschenswert diese Methoden, die zum Teil schon mehrere Jahrzehnte alt sind, etwas zu ändern um sie in Einklang zu bringen mit dem welschen Lehrplan, der Methodologie des Französischunterrichts und der im Mathematikunterricht als auch in den Disziplinen des Umweltunterrichts Zweigen angewandten Pädagogie.

L'INSEGNAMENTO DELLA LETTURA IN SVIZZERA ROMANDA

Jacques WEISS

Riassunto

L'Istituto romando di ricerche e documentazione pedagogica ha condotto uno studio sulla lettura nei cantoni di Ginevra, del Vallese e di Vaud con la collaborazione dei responsabili della ricerca pedagogica degli stessi cantoni suddetti.

A seguito di un'esperienza fatta sullo stesso soggetto nel cantone di Neuchâtel, con questa ricerca si volera stabilire un bilancio cantonale dell'insegnamento della lettura.

Da quest'indagine intercantonale si sono ottenute delle informazioni nei tre campi seguenti :

Il contesto cantonale e la sua influenza

L'insegnamento della lettura si pone in contesti molto diversi da un cantone all'altro : composizione della popolazione degli allievi e degli insegnanti, organizzazione dell'insegnamento, formazione dei maestri. Quest'ambiente cantonale s'è mostrato favorevole al successo in lettura nei cantoni del Vallese e di Vaud, sfavorevole a Neuchâtel e Ginevra.

L'insegnamento della lettura

I metodi di applicazione pratica degli insegnanti si diversificano notevolmente da un cantone all'altro. A Ginevra e a Neuchâtel sono caratterizzati da un insegnamento solo parzialmente rinnovato : a Neuchâtel alcune maestre basano lo scritto sull'orale, mentre a Ginevra utilizzano il contenuto della lettura.

I risultati in lettura

A Neuchâtel gli alunni formati secondo i metodi "orali" riescono a riconoscere i suoni all'interno di una parola. Il cantone di Vaud sviluppa invece piuttosto la velocità che l'esattezza del decifrare e la comprensione. Dopo un anno d'insegnamento della lettura e dopo le ripetizioni all'inizio del secondo anno, la lettura è acquisita. In seguito si verifica un crollo dei buoni risultati. Questo fenomeno è sentito soprattutto a Ginevra e nel Vallese.

Quest'indagine ha dimostrato che l'insegnamento della lettura non era tanto insufficiente da rendere indispensabile un aggiornamento dei metodi d'insegnamento. Pertanto si preconizzerebbe la trasformazione di questi metodi, di cui alcuni risalgono a parecchie decine d'anni fa, in modo da armonizzarli al piano di studi romando, alla metodologia del francese e al tipo di pedagogia che si usa oggi nell'insegnamento della matematica e nello stesso tempo nelle materie cosiddette di risveglio.

THE TEACHING OF READING IN THE FRENCH SPEAKING PART OF SWITZERLAND

Jacques WEISS

Abstract

The Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques carried out a study on reading in the cantons of Geneva, Valais and Vaud in collaboration with the heads of educational research centers in these cantons. The aim of this research was to assess the teaching of reading in each canton. This followed a similar study carried out in the canton of Neuchatel. The intercantonal study enabled us to obtain the following information :

The importance of the environment

The teaching of reading takes place in different contexts in the cantons examined, such as the make-up of the population for teachers and pupils, the organisation of teaching as well as teachers' training. This environment had a favourable influence on reading in the cantons of Vaud and Valais but not for Neuchatel and Geneva.

The teaching of reading

There are clear differences in teaching methods in each canton. In Geneva and Neuchatel this is shown by certain educational innovations, i.e., some teachers in Neuchatel teach reading beginning with oral work, whilst in Geneva the story is used to promote comprehension and reasoning.

Reading results

In Neuchatel the pupils taught according to oral methods find it easy so spot certain sounds within a word. In the canton of Vaud more emphasis is placed on the speed of deciphering than on the accuracy of decoding or understanding.

After having been taught one year and after certain revisions at the beginning of the second year, one assumes that the pupil can read. After this, unfortunately, a lowering of the standard of reading can be observed. This fact is particularly noticeable in Geneva and in the Valais.

The study has shown that the teaching of reading is not so unsatisfactory that one must change methods. It would however, be preferable to adapt some of these as they are rather outdated. This would bring them into line with the rest of the curriculum i.e., with the methods employed in the teaching of French, mathematics and other subjects.

RESULTATS DE LA RECHERCHE,
CONCLUSIONS PSYCHOPEDAGOGIQUES
ET PROPOSITIONS PRATIQUES

1. LES BUTS DE LA RECHERCHE

En 1969, la Commission interdépartementale romande de coordination de l'enseignement primaire (CIRCE) chargeait Mesdemoiselles Charlotte Kemm et Georgette Basset de mettre au point un faisceau méthodologique de lecture.

Le 21 janvier 1971, les deux auteurs présentèrent à CIRCE le guide méthodologique de "S'exprimer-lire". La Commission interdépartementale proposa aux départements de l'instruction publique de Suisse romande d'expérimenter cette méthode avant de la généraliser à l'ensemble des cantons et suggéra de confier cette étude à l'IRDP (Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques).

Neuchâtel, seul canton romand à utiliser, dans une partie de ses classes, cette nouvelle méthode de lecture, était tout désigné pour faire l'objet de cette étude. Choisir un seul canton offrait de plus l'avantage de réduire les sources de variation possibles : l'enseignement de la lecture commençait au même moment, l'empan d'âge était identique dans les classes, les enseignantes *) avaient reçu une formation du même type ... ces conditions étaient favorables à la réalisation d'une expérience comparative.

L'expérience eut donc lieu dans le canton de Neuchâtel, de 1972 à 1974, dans les classes de première et de deuxième primaire. Les résultats et conclusions sont contenus dans les deux rapports suivants **):

. *CARDINET, Jean; WEISS, Jacques. - Evaluation de "S'exprimer-lire". Faisceau méthodologique pour l'enseignement de la lecture. Rapport élaboré à l'intention de la Conférence des chefs de service et directeurs de l'enseignement primaire de la Suisse romande et du Tessin. - Neuchâtel, Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, 1974. (IRDP/R 74.02)*

*) Etant donné que les classes de première primaire sont tenues généralement par des institutrices, nous utiliserons le féminin lorsque nous parlerons du corps enseignant de première.

***) Tous les documents publiés dans le cadre de cette recherche sur la lecture par l'IRDP se trouvent mentionnés en annexe I.

- . *CARDINET, Jean; WEISS, Jacques. - L'enseignement de la lecture dans le canton de Neuchâtel. Résultats de l'enquête menée en deuxième année primaire. Principes méthodologiques. Rapport élaboré à l'intention de la Conférence des chefs de service et directeurs de l'enseignement primaire de la Suisse romande et du Tessin. - Neuchâtel, Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, 1975 (IRDP/R 75.04).*

Le 1er mai 1973, les chefs de service de l'enseignement primaire des cantons de Genève, du Valais et de Vaud décidèrent d'étendre à leurs cantons l'enquête neuchâteloise sur l'apprentissage de la lecture.

Une telle étude intercantonale posait quelques problèmes. Voici les limites les plus importantes de cette étude :

- . Il n'était pas possible de reproduire intégralement l'expérience neuchâteloise dans les cantons de Genève, du Valais et de Vaud. Il aurait fallu, pour cela, former préalablement des enseignantes à la méthode "S'exprimer-lire", puis attendre un an au moins pour qu'elles puissent acquérir une certaine expérience de cette méthode.
- . Il n'était pas possible non plus de comparer strictement les résultats neuchâtelois à ceux d'autres cantons, étant donné l'importance des divergences intercantionales sur des points comme, par exemple : âge d'entrée dans la scolarité, début de l'enseignement de la lecture, fréquentation de l'enseignement préscolaire, horaire hebdomadaire, type de formation des maîtresses. Un succès en lecture d'un canton par rapport à un autre ne pouvait être attribué à la méthode de lecture seule, mais pouvait dépendre de bien d'autres causes.

On ne saurait par conséquent attendre de cette étude des éléments décisifs pour l'évaluation de "S'exprimer-lire". Les informations attendues sont plutôt les suivantes :

- . Cette recherche permet d'établir un bilan de l'enseignement de la lecture dans chaque canton et de confronter les résultats obtenus aux objectifs romands. Des comparaisons intercantionales font ressortir quels aspects de l'enseignement de la lecture sont privilégiés ou, au contraire, délaissés dans un canton, comparativement à la moyenne romande.
- . Cette recherche fournit l'occasion, pour la première fois, d'expérimenter et de perfectionner une forme possible de collaboration entre les organes de recherche pédagogique de Suisse romande. La création de la Commission de coordination des centres de recherche cantonaux (CCCR), en mai 1973, n'est pas étrangère à la mise en place de cette recherche intercantonale.

2. DEROULEMENT DE L'EXPERIENCE

2.1 Durée de l'étude

L'expérience a été conduite conjointement par l'IRDP et les responsables de la recherche pédagogique des cantons de Genève, du Valais et de Vaud. Elle s'est déroulée au cours de l'année scolaire 1973/1974, dans trente classes de première primaire de chacun des cantons. Pour permettre les comparaisons souhaitées, il fallait que les conditions diffèrent le moins possible de l'expérience neuchâteloise. Par conséquent, les mêmes questionnaires et tests ont été proposés à ces quelque 90 enseignantes de Suisse romande et ont été présentés aux élèves au même moment que celui qui avait été choisi pour les classes neuchâteloises. Conformément à ce qui s'était produit à Neuchâtel, un sondage fut réalisé en deuxième primaire auprès des mêmes élèves, en 1974/1975.

2.2 Informations recueillies

2.2.1 Questionnaires

Sept questionnaires ont été diffusés, six à l'intention de la maîtresse, un à l'intention des parents :

1 - *Questionnaire Enseignante*

Ce premier questionnaire devait permettre à l'enseignante de se présenter et de décrire sa classe.

2 - *Questionnaire Elève*

Il portait sur les caractéristiques personnelles de chaque élève : fréquentation de l'école infantine, langue maternelle, par exemple.

3 - *Questionnaire Méthode*

Ce long questionnaire permettait à la maîtresse de définir ses conceptions en matière d'enseignement de la lecture et de décrire sa pratique pédagogique.

4/5 - *Questionnaire Emploi du temps*

Ce questionnaire, proposé à deux reprises, donnait la possibilité de noter, jour après jour, les activités lexiques et paralexiques entreprises en classe.

6 - *Questionnaire 2e année*

Un questionnaire fut proposé à la maîtresse de deuxième primaire. Il lui demandait de décrire le niveau de ses élèves en lecture, ainsi que sa méthode d'enseignement de la lecture en deuxième année.

7 - Questionnaire Parents

Le questionnaire envoyé aux parents permettait de déterminer le rôle joué par eux dans l'apprentissage de la lecture de leurs enfants.

Les questionnaires 4 et 5 ont été étudiés sur le plan romand, les centres de recherches cantonaux analysant les autres.

2.2.2 Tests

Quinze épreuves de lecture ont été proposées en première et quatre en deuxième *). Comme à Neuchâtel, ce sont les enseignantes qui ont fait passer les tests aux élèves, après avoir été informées et préparées par les responsables de la recherche de chacun des cantons. Ces tests peuvent être regroupés de la manière suivante :

1 - Tests d'aptitude à la lecture ou tests de prérequis

Cinq tests appartenait à cette catégorie. Ils mesuraient la discrimination auditive, la discrimination visuelle, la perception des rythmes et la connaissance intuitive des structures de la langue française.

2 - Tests analytiques de lecture

Quatre épreuves ont été proposées au cours de la première primaire. Elles devaient mettre en évidence des capacités lexiques précises : discerner, par la lecture de la première lettre du mot si celui-ci est bien le mot prononcé par la maîtresse, percevoir la position d'un son à l'intérieur d'un mot, distinguer l'ordre des phonèmes dans une syllabe artificielle et la reproduire par écrit, et reconnaître six graphèmes.

3 - Tests de créativité et d'expression

Un test de créativité verbale et un de créativité graphique avaient pour but d'évaluer l'influence de la méthode de lecture, ou de l'enseignement du français sur des objectifs pédagogiques plus généraux, dépassant la simple acquisition d'automatismes.

4 - Tests globaux de lecture

Six tests globaux ont été préparés, deux pour la première primaire, deux pour la deuxième et deux ont été répétés en première et en deuxième. Ces six tests cherchaient à mesurer le degré de maîtrise du décodage oral, son exactitude, sa rapidité, ainsi que la qualité de la compréhension du texte après une lecture silencieuse.

*) Une présentation détaillée des épreuves de lecture se trouve en annexe II.

3. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

3.1 Les élèves

L'âge des élèves de première primaire varie considérablement d'un canton à un autre. En effet, en 1973, le début de la scolarité primaire n'est pas encore uniformisé en Suisse romande, comme le montre le tableau 3/1. A Genève, par exemple, un élève de 5 ans 11 mois peut commencer la scolarité obligatoire, alors qu'en Valais, il faut avoir 6 ans 9 mois pour le faire, et dans le canton de Vaud 6 ans 8 mois. Afin d'avoir un échantillon comparable à celui de Neuchâtel, le Valais proposa pour l'enquête des classes de deuxième enfantine. Dans ce canton, l'enseignement de la lecture commence en effet un an avant la scolarité obligatoire.

Tableau 3/1		Empan des âges des élèves de 1re primaire																								
canton	année mois	5 9	5 10	5 11	6 0	6 1	6 2	6 3	6 4	6 5	6 6	6 7	6 8	6 9	6 10	6 11	7 0	7 1	7 2	7 3	7 4	7 5	7 6	7 7	7 8	
	âge légal	GE																								
NE																										
VS																										
VD																										

Des élèves se trouvent, dans chaque canton, en deçà et au-delà de ces limites. Il s'agit d'élèves "avancés" (2 à 3 mois) ou d'élèves retardés, par un redoublement par exemple. Ils peuvent dépasser, alors, d'un an l'âge légal.

L'étude a montré que la proportion des élèves non-francophones par rapport aux francophones variait dans une très large mesure de canton à canton. Ainsi, les classes genevoises comprenaient en moyenne environ 40% d'élèves non-francophones, celles de Neuchâtel 30%, celles de Vaud 17% et celles du Valais 13%.

Plus de 90% des élèves genevois et vaudois ont déjà suivi au moins un an de scolarité enfantine lorsqu'ils commencent la première primaire. Ils ont même commencé à apprendre à lire avant la scolarité obligatoire. 72% seulement des élèves neuchâtelois ont reçu un enseignement préscolaire. Contrairement aux autres cantons, la lecture n'est pas enseignée à ce niveau (voir tableau 3/2).

Tableau 3/2	Ecole enfantine			
	GE	NE	VS romand	VD
Ecole enfantine organisée sur le plan cantonal	oui	non	oui	oui
% de fréquentation pendant un an	99	72	100	93
% de fréquentation pendant deux ans	70	6	90	57
début de l'enseignement de la lecture	avant la scolarité obligat.	avec la scolarité obligat.	avant la scolarité obligat.	avant la scolarité obligat.

La population des classes de première primaire des cantons de Genève, Neuchâtel et Vaud et celle des classes de deuxième enfantine du Valais ont été représentées dans cette recherche par un échantillon aléatoire de trente classes par canton. Les classes tenues successivement dans l'année par plusieurs remplaçantes n'ont pas été prises en considération. L'échantillon neuchâtelois est issu de la population examinée en 1972/1973 (117 classes).

3.2 Les enseignantes

La formation des enseignantes est conçue différemment selon les cantons (voir tableau 3/3); elle est de type gymnasial pour les Valaisannes et certaines Vaudoises, post-gymnasial pour les Genevoises, Neuchâteloises et quelques Vaudoises. Les institutrices qui ont participé à la recherche romande avaient en moyenne 7 à 8 ans d'expérience à Genève, 9 à 10 ans à Neuchâtel; dans le canton de Vaud 13 à 14 ans et en Valais 17 à 18 ans.

Leurs classes comptaient en moyenne une vingtaine d'élèves de première année (de deuxième enfantine pour le Valais).

Tableau 3/3	Caractéristiques des enseignantes et de leurs classes			
	GE	NE	VS	VD
Type de formation des enseignantes	post-gymnasiale	post-gymnasiale	gymnasiale	gymnasiale et post-gymnasiale
Nombre d'années d'expérience des 30 inst. ayant participé à l'enquête romande	7,6 min. 1 max. 21	9,2 min. 1 max. 37	17,7 min. 2 max. 45	13,4 min. 1 max. 31
Nombre d'élèves de 1P par classe (pour le Valais de 2e enf.)	20 min. 7 max. 28	19 min. 4 max. 31	18,5 min. 3 max. 31	23,8 min. 17 max. 29
% d'enfants non-francophones dans les classes de l'enquête romande	40	30,2	13,5	16,6
Nombre de minutes (approximatif) hebdomadaires de scolarité	890	945	1200 (2e enf.)	1300

Il ressort de cette présentation des caractéristiques des élèves et des maîtresses que les situations cantonales diffèrent encore dans une large mesure d'un canton à un autre. Nous sommes frappés de constater, par exemple, l'importance des écarts en ce qui concerne la fréquentation de l'école enfantine ou le début de l'enseignement de la lecture.

Dans ces conditions, il est manifeste que les différences inter-cantonales éventuelles en lecture peuvent avoir pour origine des causes étrangères à la méthode d'enseignement. Il faudra donc se garder d'interpréter abusivement les résultats de cette recherche.

Dans les deux chapitres qui vont suivre, nous présenterons diverses analyses exploitant les informations ci-dessus :

- . tout d'abord une description comparative des pratiques pédagogiques des enseignantes de première - en matière de lecture - dans les cantons de Genève, Neuchâtel, du Valais et de Vaud;
- . ensuite, une présentation des profils des résultats cantonaux.

4. L'ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE DANS LES CANTONS DE GENEVE, NEUCHÂTEL, VALAIS ET VAUD

4.1 Etude des différences

Les cantons suivent des politiques différentes en matière d'enseignement de la lecture. Ainsi, lorsque cette étude a été menée à Genève, l'enseignement débutait en deuxième enfantine et se poursuivait en première primaire; dans les cantons de Vaud et du Valais, on considérait la première primaire comme une année de consolidation et de perfectionnement des acquisitions de la deuxième enfantine; à Neuchâtel, comme année d'apprentissage. Dans ce dernier canton, en Valais et dans le canton de Vaud, il n'y avait pas de méthodes officielles de lecture à proprement parler, contrairement à ce qui se faisait à Genève (voir tableau 4/1).

Tableau 4/1	Pédagogie de la lecture
Genève	Une méthode cantonale; livre officiel : "Premier livre de lecture"
Neuchâtel	Grande diversité dans les méthodes (plus d'une dizaine)
Valais	Diversité : pas de méthode officielle en 2e enfantine
Vaud	Pas de méthode officielle; livre officiel : "Mon premier livre" remis à tous les élèves de la première primaire

A l'origine de l'étude, nous nous étions demandés si les diverses dénominations de méthodes d'un canton à l'autre, voire au sein d'un même canton, ne correspondaient pas, finalement, dans les classes, à des méthodologies très semblables de la lecture. Nous posions l'hypothèse de l'existence de quelques "universaux" de la pédagogie de la lecture. Les résultats de l'expérience ont nettement infirmé cette hypothèse. Des différences très nettes sont apparues entre les enseignements de la lecture des quatre cantons *).

Pour déceler ces différences intercantionales, nous avons analysé les descriptions que chaque institutrice a données de son enseignement journalier en début et en fin de première (janvier et mai).

*) L'expérience neuchâteloise ayant permis de distinguer des méthodes orales et écrites, nous traiterons séparément Neuchâtel "oral" (NEO) et Neuchâtel "écrit" (NEE).

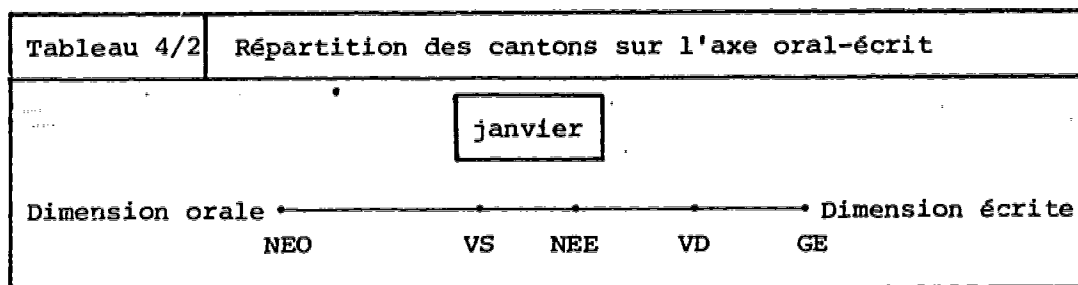
Nous avons regroupé les exercices de lecture indiqués par les enseignantes en deux groupes. Le premier contient les exercices de lecture proprement dits (ou lecture au sens strict) : apprentissage du code de la langue, déchiffrage, compréhension du vocabulaire et du texte, lecture suivie et apprentissage de l'écriture. Dans le second groupe, nous avons réuni les exercices de lecture entendue au sens large, c'est-à-dire ceux qui ont un rapport plus lointain avec l'enseignement de la lecture : écoute d'histoires, expression orale et non-orale, approche des structures de la langue, développement des prérequis.

4.1.1 Types d'exercices de lecture au sens strict

Situation en janvier

En ce qui concerne la lecture au sens strict, l'étude a montré que l'enseignement des cantons se différençiait, comme les méthodes neuchâtelaises, selon la dimension orale ou écrite. Neuchâtel "oral" représente la dimension orale, Genève et Vaud la dimension écrite. Les exercices "oraux" définis en janvier par Neuchâtel sont l'épellation de sons, la révision de panneaux pour chaque son et le déchiffrage à partir de textes d'élèves. Ces trois exercices sont proposés par les méthodes "Le Sablier" et "S'exprimer-lire". Les exercices représentatifs de la dimension écrite sont l'épellation de lettres, la révision de lettres, le déchiffrage et les exercices écrits de compréhension (résultats chiffrés en annexe III).

Si l'on représente les cantons sur un axe horizontal dont l'extrémité gauche correspond à la dimension orale et l'extrémité droite à la dimension écrite, nous obtenons la répartition suivante en janvier :



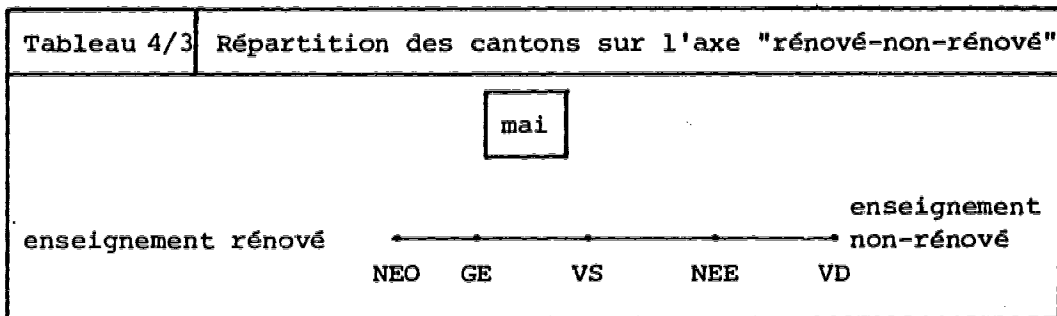
Il est intéressant de voir que Neuchâtel "écrit" occupe une position intermédiaire sur l'axe "oral-écrit". La dimension "écrite", propre à certaines classes neuchâtelaises, est donc encore accentuée par la pédagogie genevoise.

Situation en mai

En mai, l'opposition "oral-écrit" a fait place à celle des enseignements "renové - non-renové", distinction qui intègre partiellement la précédente. En effet, les méthodes "orales" utilisées dans le canton de Neuchâtel sont de création récente et correspondent par conséquent à un enseignement renové de la lecture. Cependant, la méthode genevoise, dont on a pu montrer la dimension "écrite" en janvier, présente en mai les caractéristiques de l'enseignement renové. Les institutrices de ces deux cantons demandent à leurs élèves de lire moins les textes choisis d'un manuel de lecture que des histoires composées oralement par les élèves eux-mêmes ou par d'autres enfants.

Les méthodes vaudoise et neuchâteloise "écrite" présentent encore en mai les aspects spécifiques des méthodes écrites. Si l'on considère les textes à lire, on constate que la pédagogie de la lecture de ces cantons est du type "non-renové". En effet, le manuel de lecture et ses textes choisis demeurent le matériel de référence privilégié. Dans le canton de Vaud, on recourt, moins qu'ailleurs, à la lecture suivie.

L'échelonnement des cantons sur l'axe "renové - non-renové" est représenté dans le tableau 4/3 (résultats chiffrés en annexe).



Le canton de Vaud se distingue également des autres par l'importance qu'il accorde à l'enseignement de l'écriture.

4.1.2 Types d'exercices de lecture au sens large

Exercices de prérequis

Les enseignantes neuchâteloises utilisant une méthode orale proposent le plus grand nombre d'exercices complémentaires.

Ces exercices sont surtout des activités de prérequis, particulièrement en janvier (voir tableau 4/4).

Tableau 4/4	Nombre d'exercices de prérequis par canton et par semaine				
	GE	NE		VS	VD
		NEO	NEE		
janvier	7.041	12.633	6.903	8.419	7.275
mai	3.480	7.700	5.310	6.961	4.074

exercices le plus fréquemment proposés

Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que la première primaire neuchâteloise n'est pas précédée d'une scolarité enfantine généralisée. Les méthodes "S'exprimer-lire" et "Le Sablier" accordent une attention toute spéciale aux prérequis de la lecture. Nous constatons que les enseignantes neuchâteloises qui utilisent des méthodes "écrites" ne sont pas sensibilisées à cet aspect de l'enseignement de la lecture, puisqu'elles entreprennent relativement peu d'exercices de prérequis (environ deux fois moins que celles qui utilisent une méthode orale).

Les classes valaisannes de l'expérience appartiennent au degré infantin et non au degré primaire. Il n'est pas étonnant de voir les activités de préapprentissage apparaître plus fréquemment en Valais que dans les autres cantons, exception faite des classes neuchâteloises où se pratiquent les méthodes de type oral.

En fin d'année, ces exercices de prérequis diminuent dans tous les cantons, spécialement dans les classes formées selon une méthode "orale". A cette période, en effet, le développement des prérequis s'avère moins nécessaire.

Participation verbale active

Une seconde distinction intéressante mérite d'être relevée. Elle porte sur le degré de participation verbale active de l'élève dans l'enseignement de la lecture. Les institutrices neuchâteloises "orales" et les Vaudoises suscitent plus fréquemment que les Valaisannes une participation orale des élèves, soit en les laissant s'exprimer spontanément (NEO, GE, VD), soit en les amenant à s'exprimer à l'occasion de leçons d'observation (VD). Les Neuchâteloises "écrites" et

les Genevoises occupent une position intermédiaire. Les Valaisannes sollicitent une participation verbale plus contrôlée, comme la récitation. Voici, représentées sur un axe horizontal, les positions relatives des cantons, en janvier et en mai (tableau 4/5, résultats chiffrés en annexe IV).

Tableau 4/5	Représentation graphique du degré de participation verbale active	
	participation verbale active et spontanée	participation verbale contrôlée
janvier	VD NEO GE NEE VS	
mai	NEO VD NEE GE	VS

4.2 Caractéristiques cantonales

L'enseignement de la lecture est pratiqué de façon différente dans les cantons de Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud. Nous avons mis en évidence les caractéristiques qui les opposent. Les particularités cantonales étudiées sous 4.1 sont regroupées ici, afin de décrire succinctement la pédagogie de la lecture de chaque canton. Ces descriptions résumées, qui sont fondées sur les résultats moyens obtenus et que nous attribuons aux différents cantons, sont quelque peu sommaires et ne rendent compte qu'imparfaitement des différences qualitatives et fondamentales d'enseignement qui peuvent exister à l'intérieur d'un canton.

4.2.1 Enseignement genevois de la lecture

A Genève, le début de l'apprentissage a lieu en deuxième enfantine. Le 99% des élèves fréquente ces classes. En première primaire, les institutrices ont donc pour tâche de rappeler les acquisitions en lecture de deuxième enfantine et de poursuivre l'apprentissage. Celui-ci est obtenu par une méthodologie "écrite" (apprentissage et révision des lettres, automatisation du décodage). La consolidation s'opère selon des méthodes nouvelles : composition et lecture de textes d'élèves. Etant donné le stade relativement avancé de l'apprentissage, les enseignantes n'exercent plus guère les prérequis de la lecture.

4.2.2 Enseignement neuchâtelois de la lecture

A Neuchâtel, l'enseignement débute en première primaire. Deux méthodologies opposées se côtoient dans ce canton : l'une, de type écrit, est plutôt guidée par un manuel de lecture; l'autre, orale, plus moderne, est construite à partir des apports des élèves. Les méthodes "écrites" proposent des exercices techniques visant la connaissance des lettres et l'automatisation du décodage. Les méthodes orales fondent l'enseignement de la lecture sur la langue orale; les exercices qui les caractérisent sont l'épellation de sons, la révision de sons et la révision de panneaux (un panneau est un petit tableau regroupant les transcriptions écrites du même son).

Les institutrices qui utilisent des méthodes de ce type accordent une grande importance à l'exercice des prérequis de la lecture. Elles sont conscientes du manque de préparation à la lecture de certains élèves pour qui la première primaire représente la première année de scolarisation. De plus, ces enseignantes font appel à l'expression spontanée des enfants.

4.2.3 Enseignement valaisan de la lecture

En Valais, l'apprentissage de la lecture commence, comme à Genève et dans le canton de Vaud, en deuxième enfantine et se perfectionne en première primaire. En deuxième enfantine, l'enseignement de la lecture s'accompagne de nombreux exercices de prérequis. Cela s'explique par le fait que ce degré a notamment pour but la préparation affective et psycho-motrice des élèves à la vie et aux apprentissages scolaires.

Dans ce canton, la pédagogie de la langue maternelle se distingue en outre de celle des autres cantons par le caractère plus contrôlé et plus dirigé de l'expression orale des élèves. Elle se manifeste surtout lors des récitations (en moyenne 2 à 2,5 fois par semaine).

4.2.4 Enseignement vaudois de la lecture

Dans le canton de Vaud, comme à Genève et en Valais, l'apprentissage de la lecture débute en deuxième enfantine. Les élèves vaudois sont plus âgés que les Genevois et les Neuchâtelois. La première primaire a pour but la révision et le perfectionnement des acquisitions de la deuxième enfantine. L'enseignement vaudois ne semble pas avoir beaucoup changé au cours de ces dernières années; il est de type "écrit" et guidé par les lectures du manuel officiel. Quatre enseignantes seulement sur trente utilisent une méthode "orale" : "Le Sablier". Les leçons d'observation semblent être une caractéristique de la pédagogie vaudoise. Elles permettent une participation verbale

active des élèves. Les exercices d'écriture sont plus fréquents dans ce canton que dans les autres.

Il s'agit maintenant d'examiner les résultats en lecture de ces cantons et d'apprécier l'effet des caractéristiques de l'enseignement de chacun d'eux.

5. LES RESULTATS CANTONAUX

5.1 Comparaisons intercantionales

Comme nous l'avons d'emblée indiqué dans l'introduction, une comparaison des résultats entre cantons n'a pas grand sens dans le cadre d'une évaluation des méthodes d'enseignement. En effet, les causes éventuelles de réussite, autres que la méthode, sont nombreuses et déterminent, pour une grande part, le niveau de l'apprentissage.

Nous constatons que, dans les cantons de Vaud et du Valais, plusieurs conditions favorisent l'apprentissage de la lecture alors qu'à Genève et à Neuchâtel, le contexte de l'enseignement le rend moins aisé.

Deux contextes positifs

Les élèves vaudois obtiennent en moyenne, en première et deuxième, les meilleurs résultats en lecture. Notons ici que les résultats moyens de chaque test et de chaque canton ont été standardisés. Cela signifie que les moyennes des tests ont été transformées de manière à pouvoir être représentées sur une même échelle de résultats. La moyenne romande de cette échelle est 100, son écart-type vaut 20 et par conséquent 95% des résultats se situent entre 60 et 140. Sur cette échelle romande, les Vaudois obtiennent en première primaire 105 points et en deuxième primaire 110 points. Seulement, comme le montrent les tableaux 3/1 et 3/3, les enfants sont en moyenne plus âgés que ceux des autres cantons; ils ont près d'un an de plus que les petits Valaisans, par exemple. En outre, ils en sont à leur deuxième année de lecture puisqu'ils ont commencé cet apprentissage en deuxième enfantine déjà. Les élèves vaudois passent également plus de temps en classes (1300 minutes par semaine). Les enseignantes de ce canton sont parmi les plus expérimentées puisqu'elles ont en moyenne entre 13 et 14 ans de pratique. On sait combien ce facteur est important dans la réussite en lecture *). Enfin, le pourcentage d'enfants non-francophones dans les classes est l'un des plus faibles (16,6%) de la Suisse romande.

En Valais, l'enseignement de la lecture se situe également dans un environnement favorable à la réussite. En deuxième enfantine et en première primaire, la moyenne valaisanne est de 103 points. Comme les Vaudois, les instituteurs et institutrices valaisans ont une plus longue expérience de l'enseignement que ceux de Genève et de Neuchâtel (entre 17 et 18 ans d'enseignement en moyenne).

*) Coefficient de corrélation entre le nombre d'années d'enseignement et le résultat aux tests d'exactitude de décodage (Histoires) : .48, de vitesse de décodage (Histoires) : .56, et de compréhension (Nadine-Marie) : .51. Toutes ces corrélations sont significatives (.27 est significatif à .001).

En deuxième enfantine, l'horaire scolaire ne dépasse pas 1200 minutes par semaine, c'est-à-dire un peu moins que celui des classes vaudoises. Seulement 13,5% des enfants ne sont pas de langue maternelle française. Il faut relever cependant que, dans l'expérience, les Valaisans sont d'un an plus jeunes que les Vaudois (l'étude ayant porté dans ce canton sur des classes de deuxième enfantine, où débute l'enseignement de la lecture).

Deux contextes négatifs

L'enseignement de la lecture, dans les cantons de Genève et de Neuchâtel, est gêné par certaines caractéristiques du contexte cantonal. C'est particulièrement le cas à Neuchâtel. Ce canton obtient 95 points en première primaire et 93 en deuxième.

L'absence de classes enfantines organisées, coordonnées et animées par le canton doit incontestablement affecter la qualité des apprentissages de première et notamment celui de la lecture. Seulement 6% des élèves ont fréquenté pendant deux ans le jardin d'enfants et 72% pendant un an. Dans certaines communes, l'horaire du jardin d'enfants ne dépasse pas 600 minutes par semaine. Aucun programme-cadre ne guide l'enseignement préscolaire. De plus, les institutrices de première ont, comparativement à celles des autres cantons, bien moins d'expérience (9 ans). Les élèves vont, chaque semaine, moins longtemps en classe (945 minutes) que les petits Vaudois et Valaisans. Dans le canton de Neuchâtel, au moins un tiers des élèves sont de langue maternelle étrangère.

Le canton de Genève se trouve également dans un contexte perturbateur qui freine l'apprentissage de la lecture. La moyenne cantonale de première et deuxième primaire est de 97 points. Les conditions générales de l'enseignement sont à peu près identiques à celles du canton de Neuchâtel. En effet, l'horaire hebdomadaire est court (890 minutes). Les enseignantes ont relativement peu d'expérience (7 à 8 ans), et les élèves non-francophones sont très nombreux dans les classes (40%). Cependant, contrairement à Neuchâtel, Genève dispose d'un enseignement préscolaire bien organisé et soutenu par le canton. 70% des élèves suivent pendant deux ans les classes enfantines, 99% pendant un an au moins. Il est probable que ce facteur explique une part de la supériorité des résultats genevois sur ceux de Neuchâtel en première et deuxième primaire. Cette différence est également due au fait que les Genevois, au cours de la seconde année de l'école enfantine, ont appris la lecture, ce qui n'est pas le cas à Neuchâtel.

Nous constatons donc que, indépendamment de l'effet propre des méthodes de lecture, les contextes cantonaux différents ont pour conséquence d'accroître les distances entre les résultats, favorisant certains cantons, pénalisant d'autres. Par la recherche, nous avons pu vérifier l'effet de certains aspects de ces contextes cantonaux comme le nombre d'années d'enseignement de la maîtresse, la maturité psychologique des élèves ou leur degré de maîtrise du français. Bien

d'autres caractéristiques cantonales nous ont échappé. Il est naturellement impossible de saisir tout ce qui fait la spécificité d'un canton.

Faute de pouvoir maîtriser toutes les causes de réussite en lecture, nous ne pouvons pas déterminer, dans les écarts à la moyenne romande, ce qui est dû au contexte cantonal et ce qui est dû à la méthode de lecture.

Il paraît donc plus satisfaisant d'étudier chaque canton pour lui-même et de comparer entre eux les divers tests de lecture, de manière à pouvoir relever ce qui, dans un canton, est privilégié. C'était d'ailleurs le but de cette enquête romande, comme nous l'avons précisé dans l'introduction.

5.2 Bilans cantonaux

Comme pour la comparaison intercantonale, nous avons constitué, pour la confrontation des tests à l'intérieur d'un canton, une échelle de points sur laquelle la moyenne cantonale vaut 100; l'écart-type est de 20; le 95% des résultats fluctuent entre 60 et 140. Tous les résultats aux tests d'un canton sont notés sur cette même échelle et sont par conséquent comparables entre eux. Il est alors possible de dessiner un profil qui permet de situer les résultats aux divers tests par rapport à la moyenne cantonale.

Pour chaque profil de première année, nous avons testé statistiquement l'ampleur des variations autour de la moyenne cantonale. Dans le cas de variations faibles et explicables par des fluctuations aléatoires, on peut considérer la réussite comme homogène; dans ce cas, l'enseignement est équilibré, il développe tous les aspects de la lecture. Dans le cas contraire, l'aspect du profil permet de voir quelles sont les caractéristiques de la lecture favorisées ou au contraire négligées par l'enseignement.

Bilan de l'enseignement genevois de la lecture

Le tableau 5/1 montre que le profil des résultats genevois de première primaire est relativement plat, c'est-à-dire compris entre les limites à l'intérieur desquelles toute variation peut être considérée comme due au hasard.

Les élèves genevois réussissent nettement mieux les deux tests de décodage (attaque de mots et place du son) qui ont ceci de particulier par rapport aux deux autres tests de décodage (mots lacunaires et succession de phonèmes) qu'ils font moins appel à la connaissance des lettres. Les exercices testés par ces deux épreuves

(attaque de mots et place du son) s'insèrent cependant dans l'apprentissage de la lecture et font l'objet d'entraînements scolaires. Ce n'est pas le cas des prérequis; ce qui explique le niveau inférieur des résultats obtenus aux tests chargés de les mesurer.

Tableau 5/1		Profil des résultats genevois de première primaire										
Echelle		-	80	85	90	95	100	105	110	115	120	+
TESTS DE PREREQUIS (début de l'année)	Discrimination auditive					■	■					
	Discrimination visuelle						■	■				
	Durées					■	■					
	Changements 1					■	■					
TESTS ANALYTIQUES	Attaque de mots						■	■	■	■		
	Place du son						■	■	■	■		
	Mots lacunaires						■	■				
	Succession de phonèmes						■	■				
TESTS D'APTITUDES	Créativité graphique					■	■					
	Créativité verbale						■	■				
	Changements 2					■	■					
TESTS GLOBAUX DE COMPREHENSION	Phrases absurdes (printemps)						■	■				
	Nadine-Marie (été)						■	■				
TESTS GLOBAUX DE LECTURE ORALE	Historiettes (printemps)						■	■				
	Histoires: exactitude (été)						■	■				
	Histoires: vitesse (été)						■	■				

zone de fluctuations aléatoires

A partir du printemps de la deuxième année primaire (tableau 5/2), l'enseignement de la lecture diminue. Après les révisions d'automne, les institutrices considéreraient l'apprentissage de la lecture comme terminé. Cette attitude expliquerait la chute des résultats en compréhension.

Tableau 5/2		Profil des résultats genevois en deuxième primaire										
Echelle		-	80	85	90	95	100	105	110	115	120	+
TESTS GLOBAUX DE LECTURE ORALE	Histoires: exactitude (automne)											
	Histoires: vitesse (automne)											
TESTS GLOBAUX DE COMPREHENSION	Nadine-Marie (automne)											
	Compréhension SRP/GE (printemps)											
	Les Marmottes (été)											

Bilan de l'enseignement neuchâtelois de la lecture selon les méthodes "orales"

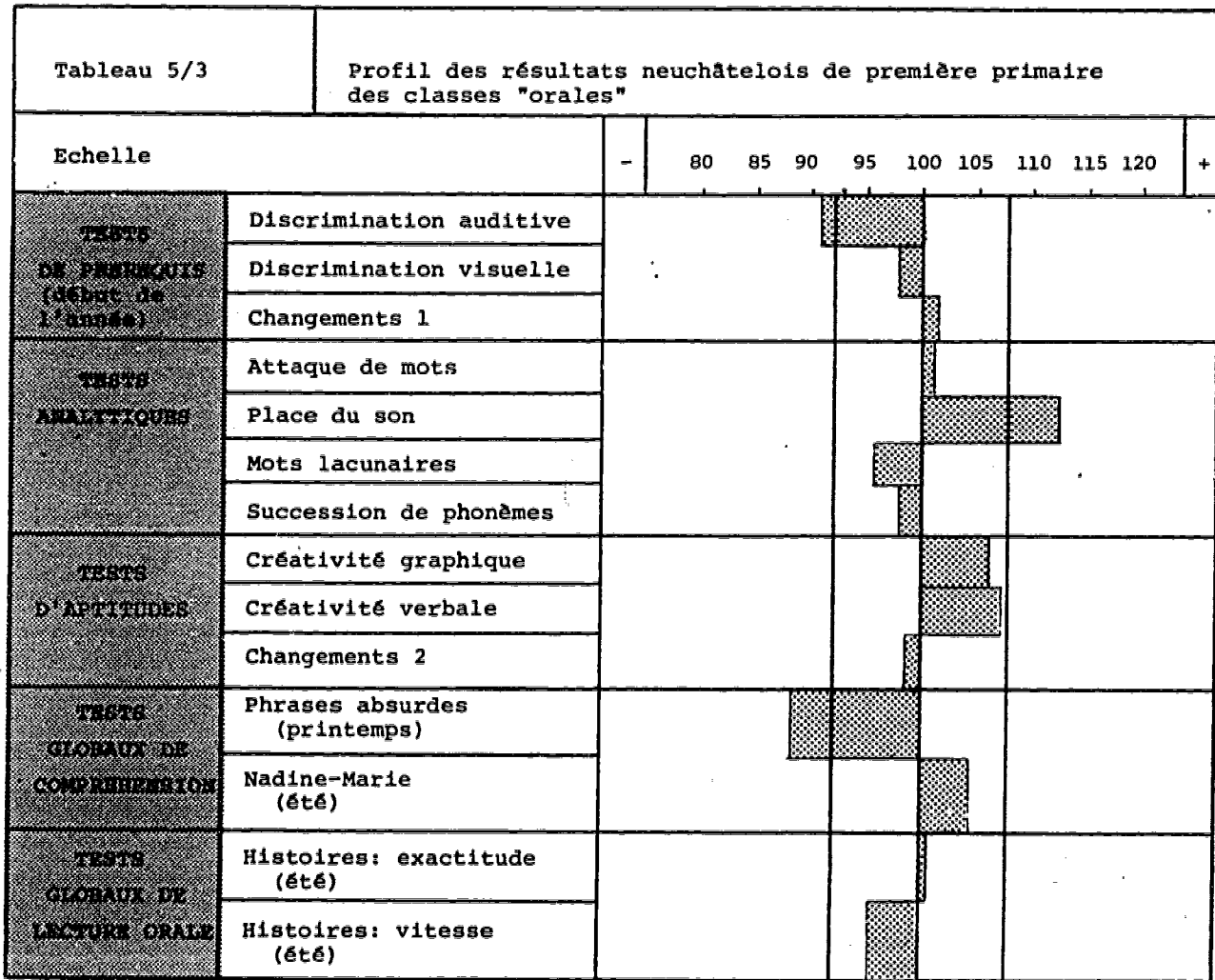
Le profil des résultats des classes suivant des méthodes "orales" est plus mouvementé que celui des classes genevoises, le tableau 5/3 en témoigne.

Comme on pouvait s'y attendre, le repérage de l'emplacement d'un phonème donné dans un mot (place du son) est particulièrement bien réussi. Ce résultat découle de l'importance qu'on accorde aux exercices de ce genre dans les méthodes "orales". Il est frappant en outre de voir que cet exercice de discrimination auditive, proche de la lecture (place du son) peut être bien réussi, alors qu'en début d'année un test de prérequis, plus étranger à la lecture (discrimination auditive) était nettement échoué. Le premier test a bénéficié dans ces classes d'un entraînement scolaire systématique alors que le second précédait tout apprentissage, d'où la différence constatée.

Les méthodes "orales" comme "S'exprimer-lire" et "Le Sablier" adoptent un rythme assez lent d'enseignement, ponctué de nombreux exercices de technique. Cette caractéristique transparait dans le profil puisqu'au printemps les résultats au test de compréhension (phrases absurdes) sont encore faibles, alors que ceux des épreuves de technique de décodage comme "attaque de mots, place du son, mots lacunaires et succession de phonèmes" oscillent autour de la moyenne cantonale. En fin

d'année seulement, le retard en compréhension observé au printemps est rattrapé.

En deuxième primaire, les résultats fluctuent peu. Pour ne pas surcharger le texte de tableaux, nous n'avons pas représenté les profils de deuxième année lorsqu'ils étaient relativement plats (aucun écart supérieur à $\pm 2,5$) C'est le cas ici pour les classes neuchâtoises.

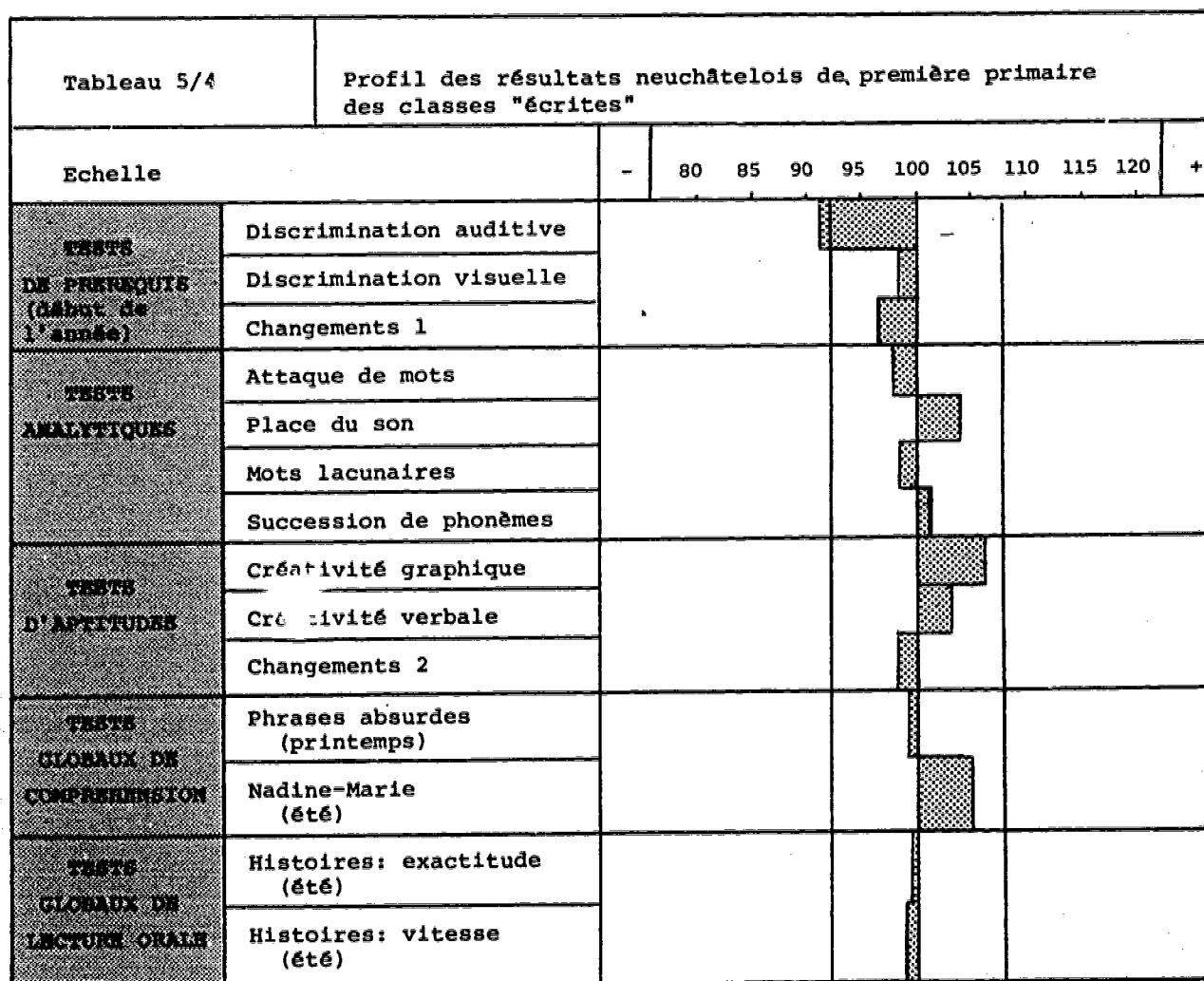


zone de fluctuations aléatoires

"Durées" et "Historiettes", versions romandes, n'ont pas été passées dans ces classes.

Bilan de l'enseignement neuchâtelois de la lecture selon les méthodes "écrites"

Les résultats des classes utilisant des méthodes "écrites" sont stables en première et deuxième primaire (tableau 5/4). Les écarts observés peuvent tous être considérés comme aléatoires. L'enseignement tel qu'il est donné par ces maîtresses est donc équilibré et n: privilégie ni ne néglige aucun des aspects particuliers de la lecture que nous avons examinés. Il faut cependant relever des résultats faibles aux tests de prérequis. Comme c'est également le cas pour les classes neuchâtelaises "orales", ces résultats semblent être une caractéristique cantonale plutôt que celle d'une méthode. Ils résultent des insuffisances de l'enseignement préscolaire.



zone de fluctuations aléatoires

"Durées" et "Historiettes", versions romandes, n'ont pas été passées dans ces classes.

Bilan de l'enseignement valaisan de la lecture

Les résultats valaisans de la deuxième enfantine oscillent peu autour de la moyenne (tableau 5/5). La fréquentation importante (90%) de la première enfantine explique le niveau plutôt élevé des tests de prérequis passés au début de la deuxième enfantine. Les résultats faibles obtenus aux tests "place du son" et "attaque de mots" montrent que l'enseignement de la lecture accorde moins d'importance à certains savoir-faire généraux préalables à l'acquisition de la lecture, qu'à l'assimilation de connaissances qui préparent directement à la lecture, comme l'apprentissage des lettres (mots lacunaires et succession de phonèmes).

Tableau 5/5		Profil des résultats valaisans de deuxième enfantine										
Echelle		-	80	85	90	95	100	105	110	115	120	+
TESTS DE PREREQUIS (début de l'année)	Discrimination auditive											
	Discrimination visuelle											
	Durées											
	Changements 1											
TESTS ANALYTIQUES	Attaque de mots											
	Place du son											
	Mots lacunaires											
	Succession de phonèmes											
TESTS D'APTITUDES	Créativité graphique											
	Créativité verbale											
	Changements 2											
TESTS GLOBAUX DE COMPREHENSION	Phrases absurdes (printemps)											
	Nadine-Marie (été)											
TESTS GLOBAUX DE LECTURE ORALE	Historiettes (printemps)											
	Histoires: exactitude (été)											
	Histoires: vitesse (été)											

zone de fluctuations aléatoires

En première primaire, le profil fait apparaître une chute des résultats aux tests de compréhension entre l'automne et le printemps (tableau 5/6). Comme nous l'avons noté plus haut pour le canton de Genève, ces résultats montrent qu'après un an et demi d'enseignement de la lecture, les institutrices considèrent l'apprentissage comme achevé. Elles y consacrent par conséquent moins de temps.

Tableau 5/6		Profil des résultats valaisans de première primaire										
Echelle		-	80	85	90	95	100	105	110	115	120	+
TESTS GLOBAUX DE LECTURE ORALE	Histoires: exactitude (automne)											
	Histoires: vitesse (automne)											
TESTS GLOBAUX DE COMPREHENSION	Nadine-Marie (automne)											
	Compréhension SRP/GE (printemps)											
	Les Marmottes (été)											

Bilan de l'enseignement vaudois de la lecture

Le profil des résultats vaudois de première primaire (tableau 5/7) est irrégulier. Les méthodes appliquées dans le canton de Vaud mettent surtout l'accent sur la rapidité du décodage oral, bien moins sur l'exactitude du décodage et sur la compréhension de ce qui est lu. L'examen des résultats vaudois montre qu'aucune relation n'existe *) dans ce canton entre la rapidité du décodage et la compréhens-

*) *Corrélation entre rapidité de décodage ("Histoires") et compréhension ("Nadine-Marie") en fin de première primaire*

VD	GE	NEO	NEE	VS
.08	.31	<u>.42</u>	.20	<u>.55</u>

— : corrélation significative à .01

sion d'un texte, de même qu'entre l'exactitude du déchiffrage et la compréhension *).

Comme en Valais, l'enseignement vaudois semble proposer des exercices visant directement la connaissance des lettres et leur écriture (résultats proches de la moyenne cantonale pour "mots lacunaires" et "succession de phonèmes"); les exercices moins en rapport avec la maîtrise du code de la langue écrite, comme le déchiffrage raisonné ("attaque de mots") et le repérage de sons dans un mot ("place du son"), sont délaissés, à en croire les résultats plus faibles observés à ces deux tests.

La réussite initiale du canton de Vaud au test de prérequis "discrimination auditive" et l'échec ultérieur au test "place du son" confirme l'observation que nous relevions pour Genève et Neuchâtel "oral" à savoir que les résultats du test "place du son" dépendent plus de l'entraînement scolaire que du degré d'aptitude à la "discrimination auditive".

Les résultats sont plus stables en deuxième et se situent près de la moyenne.

*) *Corrélation entre exactitude du décodage ("Histoires") et compréhension ("Nadine-Marie") en fin de première primaire*

VD	GE	NEO	NEE	VS
.03	.23	<u>.66</u>	<u>.49</u>	<u>.41</u>

— : corrélation significative à .01

-- : corrélation significative à .05

Tableau 5/7		Profil des résultats vaudois de première primaire										
Echelle		-	80	85	90	95	100	105	110	115	120	+
TESTS DE PREREQUIS (début de l'année)	Discrimination auditive											
	Discrimination visuelle											
	Durées											
	Changements 1											
TESTS ANALYTIQUES	Attaque de mots											
	Place du son											
	Mots lacunaires											
	Succession de phonèmes											
TESTS D'APTITUDES	Créativité graphique											
	Créativité verbale											
	Changements 2											
TESTS GLOBAUX DE COMPREHENSION	Phrases absurdes (printemps)											
	Nadine-Marie (été)											
TESTS GLOBAUX DE LECTURE ORALE	Historiettes (printemps)											
	Histoires: exactitude (été)											
	Histoires: vitesse (été)											

zone de fluctuations aléatoires

6. CONCLUSIONS PSYCHOPEDAGOGIQUES ET PROPOSITIONS PRATIQUES

6.1 Une rénovation souhaitable

La recherche menée en Suisse romande a montré (chapitre 4) combien différaient encore en 1973 les organisations scolaires cantonales et les méthodes d'enseignement de la lecture. Ces différences ne permettent pas de tirer des conclusions interprétables de la comparaison des résultats cantonaux en lecture. Une seconde raison nous incite à considérer avec prudence les informations obtenues et à relativiser l'effet possible d'une méthode de lecture : d'autres facteurs importants interviennent dans le succès de l'apprentissage de la lecture comme, pour l'élève, la langue parlée à la maison, la maturité intellectuelle et sociale, l'origine socio-culturelle et, pour l'enseignement lui-même, sa durée, le début de la scolarité, le début de l'enseignement de la lecture, l'importance du travail exigé à domicile, etc.

En conséquence, on ne saurait imputer à la méthode de lecture seule la responsabilité de l'acquisition plus ou moins bonne de la lecture. La recherche romande ne fournit en tout cas aucun élément susceptible de montrer l'effet nettement positif ou nettement négatif d'une méthode de lecture de l'un ou l'autre canton. On ne saurait donc trouver dans cette recherche romande les arguments ou résultats suffisants pour imposer aux instituteurs et institutrices de Suisse romande une nouvelle méthode de lecture, plus efficace que celle qu'ils appliquent déjà.

Si la nécessité d'une rénovation de l'enseignement de la lecture ne semble pas découler des résultats de la recherche romande, l'expérience neuchâteloise, réalisée dans un contexte plus homogène, nous incite nettement à reconsidérer certains aspects de la pédagogie de la lecture. De plus, les méthodes de lecture utilisées dans la plupart des cantons ne sont plus en accord avec les conceptions psychopédagogiques et les données actuelles de la linguistique. Pour ces raisons également, une adaptation de la pédagogie de la lecture paraît souhaitable. Les trois arguments ci-dessous montrent bien l'opportunité de cette adaptation.

Les résultats de l'expérience neuchâteloise

L'expérience neuchâteloise avait comparé plusieurs méthodes de lecture dans des conditions semblables; mieux que l'enquête romande, elle a permis d'apprécier l'effet de la méthode sur la réussite de l'apprentissage. Cette étude a montré que les méthodes "élargies" avaient, sur l'apprentissage des élèves en lecture en première année, un effet positif qui se manifestait encore en deuxième primaire. Les méthodes "élargies" se caracté-

risent par un enseignement qui vise des objectifs cognitifs de niveau élevé, comme la compréhension, le raisonnement, l'exploitation de textes, la créativité. Les méthodes de Suisse romande qui ne présenteraient pas cette caractéristique auraient avantage à être modifiées dans le sens des méthodes "élargies".

La psychopédagogie

Influencée par la théorie constructiviste piagétienne, la pédagogie accorde aujourd'hui plus d'importance à l'activité de l'enfant. Cette attitude nouvelle est partiellement à la base de la rénovation de l'enseignement de la mathématique. Elle a également suscité une conception nouvelle de la pédagogie des branches de l'environnement où l'activité de recherche personnelle ou en groupe a supplanté la mémorisation. Admettre l'intervention active de l'élève dans l'apprentissage de la lecture suppose l'abandon de la plupart des méthodes actuelles issues des théories du conditionnement qui réduisaient la lecture à un mécanisme plus ou moins bien automatisé de décodage.

Une autre raison d'ordre pédagogique, qui découle d'ailleurs de ce qui vient d'être dit, peut nous inciter à vouloir rénover les méthodes actuelles de lecture : il s'agit de l'adaptation de l'enseignement à l'élève, posée en principe par tous les pédagogues. La plupart des méthodes de lecture des cantons romands, sinon toutes, sont centrées sur le programme, car l'ordre d'acquisition des lettres ou de transcription des sons guide l'enseignement, lui donne son rythme et sa structure. Les exercices techniques occupent une place importante, sinon exclusive, dans l'enseignement.

Une méthode centrée sur l'élève implique, au contraire, que le maître place l'apprentissage de la lecture dans un contexte significatif et motivant, c'est-à-dire qu'il mette les élèves dans des situations de communication écrite véritable. C'est de cette nécessité de la communication que devrait découler l'enseignement des techniques, en fonction des difficultés rencontrées par les élèves. Une telle pratique pédagogique suppose la prise en compte des phonèmes de la langue orale et, par conséquent, de toutes les graphies qui y correspondent, au fur et à mesure des besoins de communication des élèves. Une organisation hebdomadaire de l'enseignement et une présentation des phonèmes selon un programme annuel préétabli est dès lors difficilement compatible avec une telle conception de la pédagogie de la lecture.

La linguistique

Depuis F. de Saussure, au début du siècle, la langue orale est considérée comme première par rapport à la langue écrite. Elle l'est historiquement. Elle l'est aussi génétiquement pour chaque enfant. Il en découle par conséquent la nécessité de construire la langue écrite,

à savoir la lecture et l'écriture, à partir de ce qui est déjà acquis, c'est-à-dire la langue parlée. Cette priorité accordée à l'oral apparaît aujourd'hui au travers des exercices techniques des méthodes nouvelles de lecture. Ces exercices cherchent à mettre en évidence les rapports particuliers qui existent dans la langue française entre l'oral et l'écrit, c'est-à-dire la correspondance multivoque des trente-six phonèmes du français avec leurs multiples représentations graphiques. Le phonème (o) par exemple peut être représenté en français par les graphies *au, aux, ot, eau*, etc. Les méthodes de Suisse romande ne présentent généralement pas la caractéristique "orale". Ce n'est pas le cas pour "Le Sablier" et "S'exprimer-lire". (Une méthode qui invite les enfants à s'exprimer oralement en classe ne doit pas être confondue avec une méthode "orale".)

Une rénovation de l'enseignement de la lecture paraît également souhaitable sur ce plan, même si, comme nous l'avons constaté dans la recherche neuchâteloise, cet aspect de la méthode de lecture n'est pas apparu comme source de plus grand succès en lecture après un et deux ans de scolarité primaire. Nous ignorons, il est vrai, ce qui se passe plus tard, notamment en ce qui concerne l'acquisition de l'orthographe. Les méthodes "orales" devraient en effet favoriser cette acquisition.

Une raison supplémentaire, qui découle d'ailleurs des précédentes, peut encore être énoncée. Le plan d'études romand et la méthodologie de français qui doit permettre son application, ont intégré dans une large mesure ces nouvelles conceptions linguistiques et psychopédagogiques. Comme les méthodes de lecture utilisées en Suisse romande, y compris "S'exprimer-lire" et "Le Sablier" sont antérieures à ces documents, l'adaptation de ces méthodes paraît nécessaire afin qu'elles soient en accord avec le contenu des textes romands.

Une rénovation de l'enseignement de la lecture paraît ainsi souhaitable pour les raisons que nous venons de développer, même si elle n'est pas indispensable au vu des résultats de la recherche romande. Si une rénovation est envisagée par un ou plusieurs cantons, sinon par tous, que propose concrètement l'IRDP ?

6.2 Un enseignement rénové de la lecture

De quoi disposons-nous déjà en Suisse romande qui soit partiellement au moins en accord avec les données présentées dans le chapitre 6.1 et avec les cinq principes de l'enseignement de la lecture énoncés dans un rapport précédent ("L'enseignement de la lecture dans le canton de Neuchâtel" IRDP/R 75.04) :

- 1 - La motivation est fondamentale
- 2 - L'enseignement est envisagé selon l'approche large
- 3 - La lecture est construite à partir de l'oral
- 4 - L'enseignement est rarement collectif
- 5 - L'enfant bénéficie de deux ans pour apprendre à lire.

Nous pouvons considérer comme documents de base :

- 1 - le plan d'études romand,
- 2 - la méthodologie romande de français (sous forme de projet à l'heure actuelle). Ce document fournit les fondements théoriques et les objectifs de l'enseignement de la lecture;

et comme exemples d'application :

- 3 - les méthodes de lecture "S'exprimer-lire" et son inspiratrice "Le Sablier". Ces méthodes disposent d'un matériel immédiatement utilisable;
- 4 - les indications méthodologiques de J. et R. Auverdin *) sur l'expression écrite et la lecture, qui appliquent à la lecture les conceptions pédagogiques de C. Freinet.

Le plan d'études romand

Le plan d'études romand contient les bases et les lignes directrices susceptibles de guider l'enseignement du français et de la lecture. Rappelons ici les objectifs généraux qu'il contient. (Nous modifions leur présentation pour établir un rapprochement avec les conclusions du présent rapport.)

Un enseignement "élargi"

L'enseignement de la lecture a pour but de développer sa (celle de l'enfant) compréhension du texte écrit.

Au cours de ses lectures, l'enfant enrichit ses connaissances, augmente et diversifie ses moyens d'expression, forme son jugement.

Un enseignement "significatif"

Le maître saisit toutes les occasions qu'offre la vie de la classe pour favoriser la lecture. Il choisit des textes récréatifs et documentaires en relation avec la géographie, l'histoire par exemple.

*) J. et R. Auverdin. - Expression écrite et lecture de 4 à 7 ans. -
Bruxelles, Editions d'Education populaire (Ecole Moderne Belge), s.à. 54 p.

Il peut pratiquer la correspondance et l'échange de documents entre classes. Il encourage la lecture de livres de la bibliothèque de classe.

L'enseignement de la lecture a pour but d'éveiller en lui (chez l'enfant) le goût de la lecture ... L'éveil du goût de lire dépend directement de l'intérêt de l'enfant. L'enseignement de la lecture doit donc être particulièrement bien motivé. La pratique régulière des "lectures suivies" répond à cette exigence.

Un enseignement issu de l'oral

L'enseignement de la langue doit être conçu comme un encouragement à la communication orale d'abord, écrite ensuite.

Un enseignement "individualisé"

Le plan d'études ne se prononce pas clairement sur ce point. Nous ne trouvons que la phrase suivante, qui satisfait partiellement cette exigence : Le maître individualise peu à peu cette consolidation.

Un enseignement sur deux ans

Le maître consolide les acquisitions de l'école enfantine, non seulement en première année, mais aussi dans les années suivantes.

On peut ne pas être d'accord avec cet énoncé, notamment en ce qui concerne les acquisitions en lecture de la deuxième année enfantine. Plutôt que de parler de consolidation en deuxième primaire, il serait peut-être préférable de parler encore d'apprentissage, ou de post-apprentissage.

Le méthodologie romande du français (à l'examen)

La méthodologie romande de français, actuellement étudiée par la commission d'examen des moyens d'enseignement, présente les fondements théoriques, les objectifs et des exemples pratiques de l'enseignement dans les quatre grands domaines de la langue : l'expression orale et écrite, la compréhension orale et écrite, de la première à la quatrième année primaire. Des exemples concrets montrent comment construire un enseignement par objectifs. Cette méthodologie a pour but de permettre un enseignement du français conforme au plan d'études romand.

Les chapitres qui traitent de la compréhension écrite, c'est-à-dire de la lecture, donnent les indications nécessaires et suffisantes pour créer un enseignement coordonné de la lecture en Suisse romande et pour choisir les méthodes d'enseignement. En effet, ils précisent les objectifs de la lecture et par là même définissent ce que l'on entend par *Savoir lire*. Les objectifs cognitifs sont, non seulement de niveau bas comme la connaissance du code écrit, mais aussi de niveau élevé, comme l'exploitation du texte lu, ce qui suppose une méthode "élargie" de la lecture. Des objectifs affectifs sont également clairement fixés.

Les méthodes de lecture "S'exprimer-lire" et "Le Sablier"

Aucune méthode disponible aujourd'hui ne répond totalement aux exigences fixées par le plan d'études, la méthodologie romande et les conclusions de notre étude. Deux méthodes parentes, "S'exprimer-lire" et son inspiratrice, "Le Sablier" paraissent correspondre le mieux à ce que l'on peut attendre d'une méthode de lecture, mais des modifications sont à apporter. Ces méthodes n'ont d'ailleurs jamais cessé de s'améliorer. La première édition du guide méthodologique "S'exprimer-lire", en 1972, se voulait d'ailleurs expérimentale.

La qualité essentielle de ces méthodes est de construire l'écrit à partir de l'oral. Il faut reconnaître au "Sablier" le mérite d'avoir été la première méthode à appliquer à la lecture ce que la plupart des linguistes soulignaient, depuis le début du siècle, à savoir la priorité de l'oral. Les techniques d'enseignement inventées ou adaptées par les auteurs du "Sablier" ou de "S'exprimer-lire" pour mettre en évidence les correspondances multivoques qui existent entre les trente-six phonèmes du français et les multiples graphies de la langue écrite sont à considérer comme l'apport le plus important de ces méthodes. Ces techniques s'intitulent "épellation phonétique", "chasse aux mots", "constitution de panneaux ou garde-robes". L'exercice dit "syllabes artificielles" est discutable sous sa forme actuelle et devrait être modifié.

Le caractère original de ces pratiques ne doit cependant pas conduire à exagérer leur importance. L'une et l'autre de ces méthodes cherchent à guider l'enseignant au point de lui proposer une structure rigide indépendante des réactions des élèves. L'enseignement est organisé par tranches hebdomadaires, trente-six fois répétées, trente-six fois identiques. Une progression aussi régulière supposerait un enseignement centré sur la matière.

Ces méthodes insistent avec raison sur la nécessité d'une préparation à l'apprentissage de la lecture. Nous ne développerons pas ce point ici car, à l'exception du canton de Neuchâtel, tous les

cantons romands disposent déjà d'un enseignement enfantin bien organisé et quasi généralisé. Libérées de l'enseignement de la lecture, les maîtresses enfantines pourraient se vouer à cette préparation à la vie et aux apprentissages scolaires. Cela suppose, bien sûr, un complément de formation et la mise à disposition d'un matériel approprié.

Exemple d'activités significatives

L'accent mis par les méthodes "orales" sur la technique d'apprentissage a repoussé au second plan ce qui, en fait, devrait être au centre de l'apprentissage. Il s'agit de toute l'activité de lecture proprement dite, la plus significative pour l'élève : la lecture suivie, le conte collectif, par exemple. Il importe donc de transformer ces méthodes de manière à remettre en première place la communication écrite et la lecture au lieu des exercices techniques. L'apprentissage de l'expression et de la compréhension écrite dans le cadre de la pédagogie Freinet fournit un bon exemple de ce que peut être l'enseignement de la lecture aujourd'hui et illustre les rapports entre lecture et exercices techniques d'apprentissage.

La caractéristique essentielle de cette pédagogie est d'être centrée sur l'élève et de situer l'apprentissage dans des situations vraies et significatives. Ainsi, grâce à la correspondance entre classes, la communication écrite, qui suggère écriture et lecture, prend tout son sens.

Cette activité significative engendre des besoins d'apprentissage : connaissance des lettres, du lexique, mais aussi connaissance géographique, historique, etc., qui demandent de la part du maître des exercices techniques et structurés d'apprentissage individuel ou collectif, semblables à ceux des méthodes "Le Sablier" ou "S'exprimer-lire". Il s'agit alors d'un enseignement que l'on peut appeler "occasionnel", c'est-à-dire suscité de cas en cas, par la situation.

La correspondance interclasses est un excellent moyen de réaliser une communication vraie. Le plan d'études romand la recommande et peu d'obstacles s'opposent à sa mise en place entre classes de Suisse romande. D'autres moyens existent : la lecture suivie, le conte collectif, proposés par "S'exprimer-lire" et "Le Sablier" en sont des exemples. Les ateliers de lecture utilisés à Genève en sont d'autres.

Un enseignement construit à partir d'activités significatives de ce genre fait bien sûr éclater l'organisation hebdomadaire contraignante de certaines méthodes de lecture. Il subsiste néanmoins une chronologie dans l'étude des phonèmes de la langue, en fonction des difficultés que présente leur repérage auditif ou leur transcription graphique. Ainsi, d'un point de vue pédagogique, les phonèmes qui

se perçoivent mieux, comme les voyelles, sont à envisager d'abord, puis les latérales l et r, puis les consonnes. Le temps nécessaire à la présentation initiale de tous les phonèmes pourrait cependant être fortement réduit.

6.3 Ce qui reste à faire

L'élaboration d'une méthode romande de lecture, telle qu'elle a été décrite ici, ne suppose la création d'aucun matériel nouveau, d'aucun manuel de lecture *). Cette méthode pourrait fort bien faire appel à des matériels existants.

La méthode "S'exprimer-lire" dispose d'un matériel utilisable : livret d'initiation à la lecture, cahiers d'exercices et fiches de prérequis. Le livre de lecture du "Sablier" ne peut convenir que pour des exercices de structuration occasionnels; l'ordre des leçons serait en tout cas à modifier. Quant aux cahiers d'exercices de cette méthode, ils présentent l'inconvénient de contenir des exercices grammaticaux non conformes aux propositions de la méthodologie romande du français, et de proposer une organisation hebdomadaire de l'enseignement de la lecture qui ne correspond pas à ce que nous attendons d'une méthode de lecture. Le livre et les cahiers d'exercices du "Sablier" seraient donc à revoir.

Ces deux méthodes préconisent de bonne heure la lecture suivie qui rend inutiles le recueil de textes choisis et les histoires artificiellement créées pour faire apparaître la lettre étudiée. Des livrets de lecture sont proposés, tirés, pour "S'exprimer-lire" par exemple, des collections OSL (Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse), Je lis tout seul (OCDL), Ami-Amis, Images de la nature (Hatier), Albums du Père Castor (Flammarion). Chaque maître ou chaque canton peut à sa guise choisir d'autres documents.

Par conséquent, il conviendrait encore de procéder à :

L'élaboration d'exemples d'application de la méthodologie romande du français.

Cette méthodologie présente les bases théoriques et les objectifs de la pédagogie de la lecture. Ses auteurs se sont cependant gardés dans ce domaine de fournir des exemples concrets d'enseignement, étant donné que l'expérience romande de lecture était en cours au moment de la rédaction. Cette lacune peut aujourd'hui être comblée. Tous les cantons intéressés par une rénovation de l'enseignement de la lecture pourraient collaborer, pour ce travail, avec les auteurs de la méthodologie romande et avec les représentants des méthodes "S'exprimer-lire" et "Le Sablier", ainsi qu'avec ceux de l'Ecole moderne.

*) Annexe V : Liste du matériel "S'exprimer-lire" et "Le Sablier".

L'organisation d'un recyclage des maîtres de méthodologie des Ecoles normales et du corps enseignant.

Il paraît clair en effet qu'une rénovation de la pédagogie de la lecture exigerait des maîtresses un complément de formation. Le recyclage des enseignants pourrait être organisé en deux temps : la formation théorique et pratique de monitrices d'abord, la formation généralisée du corps enseignant de première et deuxième année primaire ensuite. Chacun de ces recyclages devrait accompagner l'apprentissage d'une volée d'élèves et devrait donc s'étendre sur une année au moins.

* * *

LISTE DES DOCUMENTS PUBLIES PAR L'IRDP DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE LECTURE

1. L'apprentissage de la lecture. Critères pour le choix d'une méthode d'apprentissage de la lecture. - Neuchâtel, Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, 1970. 24 p. (Recherche 14.01.02 - Document de travail No 1)
2. WEISS, Jacques. - Comparaison des méthodes de lecture. Analyse interne descriptive. Rapport intermédiaire. - Neuchâtel, Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, 1972. non pag. (IRDP/R 72.09, septembre 1972)
3. CARDINET, Jean. - Etat des recherches No 1. Comparaison des méthodes de lecture. - Neuchâtel, Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, 1972. 2 p. (IRDP/R 73.03, décembre 1972)
4. CARDINET, Jean; BASSET, Georgette; ZWAHLEN, Antoinette. - Les objectifs pédagogiques de la lecture. Structure générale et composantes de première année. - Neuchâtel, Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, 1973. 43 p. (IRDP/R 73.05, mars 1973)
5. CARDINET, Jean. - Etat des recherches No 3. Comparaison des méthodes de lecture. Les options pédagogiques des maîtresses de 1re année. - Neuchâtel, Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, 1973. 7 p. (IRDP/R 73.11 (FIN), décembre 1973)
6. CARDINET, Jean; WEISS, Jacques. - Evaluation de "S'exprimer-lire". Faisceau méthodologique pour l'enseignement de la lecture. Rapport élaboré à l'intention de la Conférence des chefs de service et directeurs de l'enseignement primaire de la Suisse romande et du Tessin. - Neuchâtel, Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, 1974. 61 p. (IRDP/R 74.02, avril 1974)
7. CARDINET, Jean; WEISS, Jacques. - L'enseignement de la lecture et ses résultats. Expérimentation neuchâteloise 1971-1973. Etude financée par le Fonds national de la Recherche scientifique. Requête No 1.8560.73.SR. - Neuchâtel, Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, 1974. 146 p. (IRDP/R 74.09, septembre 1974)
8. WEISS, Jacques. - 5e Congrès mondial sur la lecture. Vienne, 12-14 août 1974. Rapport du délégué de la Suisse à l'intention du Département fédéral de l'intérieur. - Neuchâtel, Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, 1974. 10 p. (IRDP/R 74.11, octobre 1974)

9. WEISS, Jacques. - Etat des recherches No 4. Comparaison des méthodes de lecture. Résultats de la recherche neuchâteloise menée en première primaire. - Neuchâtel, Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, 1974. 7p. (IRDP/R 74.12 (FIN), décembre 1974)
10. CARDINET, Jean; WEISS, Jacques. - L'enseignement de la lecture dans le canton de Neuchâtel. Résultats de l'enquête menée en deuxième année primaire. Principes méthodologiques. Rapport élaboré à l'intention de la Conférence des chefs de service et directeurs de l'enseignement primaire de la Suisse romande et du Tessin. - Neuchâtel, Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, 1975. 27 p. (IRDP/R 75.04, juillet 1975)
11. WEISS, Jacques. - Etat des recherches No 5. Comparaison des méthodes de lecture. Vers une conclusion. - Neuchâtel, Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, 1975. 7 p. (IRDP/R 75.14 (FIN), décembre 1975)

LISTE DES ARTICLES PUBLIES PAR L'IRDP DANS LE CADRE DE LA RECHERCHE LECTURE

1. CARDINET, Jean. - Les objectifs pédagogiques de la lecture. - In: Apprendre à lire. Actes du symposium international sur l'apprentissage de la lecture. Chaumont sur Neuchâtel (Suisse), 21-24 septembre 1971. (Organisé par) l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (Neuchâtel). - La Tour-de-Peilz, Editions Delta S.A., 1973. p. 160-194. (Collection Socrate. GRETI)
2. WEISS, Jacques. - La structure des critères descriptifs d'une méthode d'enseignement de lecture. - In: Apprendre à lire. Actes du symposium international sur l'apprentissage de la lecture. Chaumont sur Neuchâtel (Suisse), 21-24 septembre 1971. (Organisé par) l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (Neuchâtel). - La Tour-de-Peilz, Editions Delta S.A., 1973. p. 195-209. (Collection Socrate. GRETI)
3. WEISS, Jacques. - L'expérience romande de lecture. - In: L'Ecole valaisanne, No 8, 1973, p. 9-27 et in: Educateur et bulletin corporatif, Nos 17 et 19, 1973, p. 426-428 et 477-481
4. CARDINET, Jean. - IRDP - Etat des recherches. L'apprentissage de la lecture. - In: Educateur et bulletin corporatif, No 21, 1973, p. 528 et 537

5. WEISS, Jacques. --5e Congrès mondial sur la lecture. Vienne, 12-14 août 1974. Rapport du délégué de la Suisse à l'intention du Département fédéral de l'intérieur. - In: L'Ecole valaisanne, No 6, 1975, p. 5-9

6. WEISS, Jacques. - Etat des recherches No 4. Comparaison des méthodes de lecture. Résultats de la recherche neuchâteloise menée en première primaire. - In: Educateur et bulletin corporatif, No 17, 1975, p. 380-381

7. WEISS, Jacques. - Etat des recherches No 5. Comparaison des méthodes de lecture. Vers une conclusion. - In: L'Ecole valaisanne, No 5, 1976, p. 7-10

EXPERIENCE ROMANDE DE LECTURE - TESTS DE LECTURE

TESTS DE PREREQUIS - début de la première primaire (deuxième enfantine pour le Valais)
=====

Discrimination auditive

Ce test permet de se rendre compte de la finesse de perception auditive des enfants à leur entrée à l'école primaire. Peuvent-ils déjà différencier des sons verbaux proches comme (ä), (a), (5), (wa), (aa) ?

Discrimination visuelle

Ce test demande à l'enfant de comparer entre elles des figures et de déterminer celles qui sont semblables.

Durées

Il s'agit de voir, par cette épreuve, si l'élève, à son entrée à l'école primaire, est capable de mémoriser immédiatement une série de sons longs ou brefs et de transcrire symboliquement cette série en respectant l'ordre de gauche à droite.

Changements I

La connaissance intuitive des structures de la langue française a été enregistrée grâce à un test "Changements" dans lequel l'élève doit compléter une phrase par des pronoms, des verbes ou des noms en tenant compte respectivement de la personne, du temps, du mode et de l'accord du genre et du nombre.

Exemple : "Je vois Joséphine / Je pense à elle"

"Je vois Bernard / Je pense à"

TESTS ANALYTIQUES
=====

Attaque de mots

L'enfant doit discerner si le mot écrit qu'il a sous les yeux pourrait être celui que la maîtresse vient de prononcer. Il doit centrer son attention sur la première lettre du mot, qui est toujours une voyelle.

Place du son

Il permet de déceler, en début de l'apprentissage de la lecture, si l'enfant perçoit dans un mot qu'il écoute, la place d'un phonème déterminé (au début, au milieu, à la fin). Ce test compte trente mots, répartis en cinq séries de six.

Mots lacunaires

Cette épreuve est également proposée au milieu de la première année d'enseignement de la lecture. Elle a pour objectif de vérifier si les élèves ont véritablement acquis les six graphèmes suivants : b, p, t, l, d, v, causes fréquentes des difficultés de l'apprentissage de la lecture par leur ressemblance sonore ou graphique. Chacun des six graphèmes est lacune six fois : trois fois au début d'un mot, trois fois à l'intérieur d'un mot. Chaque mot est renforcé par un dessin.

Succession de phonèmes

Cette épreuve permet de voir, au milieu de la première année, si l'élève est capable de distinguer l'ordre des phonèmes dans une syllabe artificielle (donnée oralement et composée de trois phonèmes) et s'il peut écrire cette syllabe en respectant l'ordre des graphèmes. Le test propose une double série de huit syllabes commençant par une voyelle simple : alm, urn, ors, et huit syllabes se terminant par ces mêmes voyelles : lvo, mli, tmu.

TESTS D'APTITUDES

=====

Créativité graphique et verbale

Ce test est inspiré du "TORRANCE" (Tests of Creative Thinking).

Il sert à découvrir deux aspects de l'imagination créatrice de l'enfant : d'une part un aspect verbal : à partir d'un "tableau", il relève quelle est la quantité de réponses données à deux questions; d'autre part, un aspect graphique : à partir d'un simple tracé de formes (U, L), il compte quel est le nombre de possibilités découvertes, de dessins créés.

Changements II

Cette épreuve est identique à "Changements I".

TESTS GLOBAUX DE PREMIERE ET DE DEUXIEME ANNEE D'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

=====

TESTS DE COMPREHENSION

Phrases absurdes (première année)

Cette épreuve mesure, au cours de l'année, si l'enfant est capable de comprendre ce qu'il lit et de raisonner sur cette compréhension : par exemple, peut-il différencier des phrases absurdes de phrases à signification logique ?

Nadine - Marie (première et deuxième années)

Ce test est une adaptation de "Compréhension de lecture" de Burion (CRPH). C'est une épreuve de lecture silencieuse. Elle se présente sous la forme de deux histoires, de difficulté croissante, par le vocabulaire et les idées qu'elles introduisent, ainsi que par leur structure. Huit questions portent sur la première histoire et douze sur la seconde, pour en contrôler la compréhension.

Compréhension - SRP/Genève (deuxième année)

Ce test de compréhension demande aux élèves, après lecture d'un texte bref, de répondre à des questions. Dix-neuf textes étaient présentés aux élèves.

Les Marmottes (deuxième année)

Ce test se compose d'une histoire de 280 mots environ. Les élèves sont invités à répondre à quatorze questions relatives au contenu du texte lu. Ce test, ainsi que le précédent, ont été mis au point par le Service de la recherche pédagogique de Genève.

TESTS DE LECTURE ORALE

Historiettes et Histoires (première et deuxième années)

Ces deux tests visent le même objectif : déterminer la qualité du décodage oral, en cours et à la fin de la première année d'enseignement de la lecture. Le premier se compose d'un texte bref d'environ quinze mots, le second d'un texte d'une centaine de mots.

Les tableaux des annexes III et IV présentent les exercices retenus pour définir la caractéristique de l'enseignement exposée dans le tableau.

Les cantons sont hiérarchisés en fonction de l'importance qu'occupe chacun de ces exercices dans l'enseignement.

Les chiffres mentionnés dans ces tableaux correspondent au nombre d'exercices proposés en moyenne en une semaine dans le canton.

Annexe III		Lecture au sens strict Position relative des cantons selon le nombre d'exercices hebdomadaires oraux et écrits proposés en moyenne aux élèves					
		Enseignement					
		oral			écrit		
Janvier	Epellation de sons	NEO 4.4	VD 3.7	NEE 3	GE 1.8	VS 1.5	
	Révision de panneaux	NEO 3	NEE 1.6	VS 1.5	VD 1	GE 0.3	
	Déchiffrage de textes d'élèves	NEO 2.4	NEE 1	VD/VS 0.5	VD/VS 0.5	GE 0.2	
	Epellation de lettres	NEO 0.7	VS 1.2	GE 1.4	NEE 1.6	VD 3.3	
	Révision de lettres	NEO 0.7	VS 1.1	VD 1.5	NEE 2.1	GE 2.4	
	Déchiffrage	VD 0.17	VS 0.2	NEO 0.3	NEE 0.5	GE 1.7	
	Exercices écrits de compréhension	VS 0.2	NEO 1	NEE 1.2	GE 2.2	VD 2.3	

		Enseignement					
		renové			non-renové		
Mai	Epellation de sons	NEO 2.4	VD 1.9	NEE 1.8	VS 1.6	GE 0.7	
	Révision de panneaux	NEO 2	NEE 1.6	VS 1.5	VD 0.4	GE 0.1	
	Déchiffrage de textes d'élèves	NEO 1.7	GE 1.1	VS 0.7	NEE 0.5	VD 0.3	
	Lecture suivie	NEO 3.1	VS 2.6	NEE 2.5	GE 2.4	VD 2.1	
	Epellation de lettres	GE 0.4	VS 0.5	NEO 0.7	NEE 0.8	VD 2.4	
	Déchiffrage dans manuel	NEO 2.1	GE 2.4	VS 3.3	VD 3.5	NEE 3.6	

Annexe IV		Lecture au sens large Position relative des cantons selon le nombre d'exercices hebdomadaires de participation verbale active ou contrôlée proposés aux élèves					
		Participation verbale					
		active			contrôlée		
Janvier	Expression orale spontanée	NEO 3	VD 2.5	GE 2.3	NEE 1.6	VS 1.3	
	Leçons d'observation	VD 2	VS 1.1	GE 1	NEE 0.8	NEO 0.6	
	Récitation	NEO 0.9	NEE 1.4	VD 1.9	GE 2	VS 2.5	
Mai	Expression orale spontanée	NEO 2.4	GE 2.4	VD 2	NEE 1.9	VS 1.4	
	Leçons d'observation	VD 1.5	NEE 1	VS 0.92	NEO 0.9	GE 0.8	
	Récitation	NEO 0.7	GE 1.4	NEE 1.5	VD 1.6	VS 2	

Liste du matériel du faisceau méthodologique "S'exprimer-lire"

A. Ouvrages pour les maîtres

a) Méthodologie, textes, formulettes, chansons, exercices préparatoires

1. BASSET, G.; KEMM, Ch.. - S'exprimer-lire. Guide du maître. Edition expérimentale. - Neuchâtel, Département de l'instruction publique, 1972
2. BASSET, G.; KEMM, Ch. et al. - Textes, formulettes et chansons. Edition expérimentale. - Neuchâtel, Département de l'instruction publique, 1973
3. BASSET, G.; KEMM, Ch.; JUNOD, R. - Exercices préparatoires à l'apprentissage de la lecture. Edition expérimentale. - Neuchâtel, Département de l'instruction publique, 1972

b) Histoires à raconter

Collection "Albums du Père Castor"

1. COLMONT, Marie. - Marlaquette. - Paris, Flammarion, 1969
2. DELATAILLE, Albertine. - Blancheline. - Paris, Flammarion, 1968

Collection "Ami-Amis, Images de la nature"

1. PAJOT, Anne-Marie. - Pelote, le petit mouton. - Paris, Hatier, 1967
2. PAJOT, Anne-Marie. - Lorito, le perroquet. - Paris, Hatier, 1965

Collection "Je lis tout seul"

1. TAYLOR, J.; INGLEBY, T. - Jumbo, le bébé éléphant. - Paris, OCDL, 1969 (5e série, No 1)
2. TAYLOR, J.; INGLEBY, T. - La luge. - Paris, OCDL, 1969 (5e série, No 2)
3. TAYLOR, J.; INGLEBY, T. - La souris et la lune. - Paris, OCDL, 1969. (5e série, No 3)

Collection "Oeuvre suisse des lectures pour la jeunesse"

1. JACCARD, Isabelle. - Bully, le petit chien noir. - Zurich, 1972
2. JACCARD, Isabelle. - Le petit oiseau bleu. - Zurich, 1972
3. MONTAIGNE, Jean. - Cet hurluberlu de Turluru. - Zurich, 1972

B. Ouvrages pour les élèves

Collection "S'exprimer-lire"

1. BASSET, G.; KEMM, Ch. - Je lis. Edition expérimentale. - Lausanne, FOMA, 1972
2. BASSET, G.; KEMM, Ch. - Trois cahiers d'exercices, complément à "S'exprimer-lire". Premier cahier, deuxième cahier, troisième cahier. - Neuchâtel / Lausanne, Département de l'instruction publique / FOMA, 1972

Collection "Je lis tout seul"

1. TAYLOR, J.; INGLEBY, T. - La petite bouilloire. - Paris, OCDL, 1969 (1re série, No 2)
2. TAYLOR, J.; INGLEBY, T. - Le vent malin. - Paris, OCDL, 1969 (1re série, No 3)
3. TAYLOR, J.; INGLEBY, T. - Caroline, l'étourdie. - Paris, OCDL, 1969 (3e série, No 2)
4. TAYLOR, J.; INGLEBY, T. - Oubangui. - Paris, OCDL, 1969 (4e série, No 1)

Liste du matériel de la méthode "Le Sablier"

Extrait de l'ouvrage de Robert-R. Préfontaine et Gisèle Côté-Préfontaine :
LE SABLIER. L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE. Principes et techniques.
Paris, Hatier, 1974 (page 26) *

Matériaux utilisés

Les matériaux utilisés pour l'apprentissage total de la langue par les enfants de 5 à 12 ans sont de trois types :

1. Matériel présenté par le maître.
2. Matériel apporté par l'enfant.
3. Matériel élaboré par le maître et les enfants.

	Matériel apporté par le maître	Matériel apporté par l'enfant	Matériel élaboré par le maître et les enfants
5 ans	un livre de pré-lecture jeux de pré-requis	tout le matériel ORAL	le journal les tableaux cumulatifs (garde-robes ou placards)
6 ans	livre de lecture cahiers de travail	constitué par : l'échange ORAL sur les différentes mises en situation ;	
7 ans	livre de lecture les mots d'acquisition orthographique 2 cahiers de travail	la recherche des mots de tous les jours ; des phrases de la vie courante ;	les tableaux de valeurs des graphèmes (aventures des lettres)
8 ans	un livre de lecture les mots d'acquisition orthographique	l'expression du conte collectif	les collections de variabilité et d'invariabilité
9 ans	la bibliothèque de classe 2 cahiers de travail	la recherche collective	
10 ans	la bibliothèque de classe 2 cahiers de travail	la recherche individuelle	terminaisons des verbes
11-12 ans	la bibliothèque de classe 2 cahiers de travail	le roman collectif le théâtre	